



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XI.

Montréal (Bas-Canada), Février et Mars 1867.

Nos. 2 et 3.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Passé, présent et avenir probable de la langue française au Canada, lecture prononcée à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, par M. Emmanuel Blain de St. Aubin.—ARCHITECTURE: Beaux-Arts en Canada, par S. V., (à continuer).—SCIENCES: Tourbes et Tourbières, par M. A. Michel.—AVIS OFFICIELS.—Nominations: Examineurs.—Commissaires d'école.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Institrice disponible.—PARTIE EDITORIALE: Aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités scolaires du Bas-Canada.—Liste des livres approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.—Trentième conférence de l'association de la circonscription de l'école Normale Laval.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Canada, France.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'Instruction Publique.—Bulletin des Arts.—Bulletin des Sciences.—DOCUMENTS OFFICIELS: Tableau de la distribution de la Subvention de l'Education Supérieure, pour l'année 1866.—Tableau de la distribution de la Subvention des Municipalités pauvres pour l'année 1866.—ANNONCES: Œuvres de Champlain, par l'abbé Laverdière.—Calcul mental, par M. F. E. Juneau.—Notre Journal.

LITTÉRATURE.

Passé, Présent et Avenir probable de la "Langue Française au Canada."

Lecture (1) prononcée à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, le 11 Janvier 1867, par M. EMM. BLAIN DE ST. AUBIN.

MESDAMES ET MESSIEURS.

En acceptant la gracieuse invitation de vous adresser la parole ce soir, j'ai eu soin de prévenir M. le Secrétaire-Correspondant de l'Institut que je n'avais nullement l'habitude de parler, ni même de lire en public, ce dont, je le crains bien, vous vous apercevrez tout-à-l'heure. Je me rassure néanmoins à l'idée que je suis des vôtres et que j'ai à vous entretenir d'une affaire de famille,—la conservation de notre langue maternelle.

Je suis Français, et né près de St. Malo, "beau port de mer," d'où partit Jacques-Cartier avec les premiers colons qui habitèrent le Canada. Fixé parmi vous et sérieusement attaché désormais à ma nouvelle patrie, il m'a semblé que je pourrais, sans beaucoup d'efforts, établir une comparaison entre la langue de mon pays natal et celle que nous parlons ici, car cette comparaison, j'ai été à même de la faire tous les jours depuis dix ans. Tel est le premier motif qui m'a guidé dans le choix de mon sujet.

Le second est un vif désir de ramener à leur juste valeur certaines assertions faites à la légère, par des voyageurs Français, relativement à la langue Canadienne. Je ne parlerai pas des autres erreurs tout aussi graves qui embellissent les écrits de ces aimables touristes: il me faudrait une semaine pour vous les signaler toutes. J'ai lu un grand nombre de ces "Relations de Voyages;" elles m'ont beaucoup

(1) Pourquoi n'employons nous pas, au Canada, le mot *conférence* que les écrivains français ont adopté depuis quelque temps?

amusé, je vous assure, et je me disais parfois: "Il n'y a vraiment rien de plus drôle qu'un Français qui parle du Canada!"

Il est pourtant une distinction à établir: Des hommes sérieux, qui ont résidé assez longtemps parmi vous, ont su, dans leurs écrits, vous rendre pleine justice. Vous les connaissez et il n'est pas nécessaire que je vous les nomme, cela, du reste, m'entraînerait trop loin. Mais, d'un autre côté, combien de gens superficiels, qui n'ont fait que traverser le pays à toute vapeur, ont répandu, à tort et à travers, sur votre compte, des erreurs malheureusement trop accréditées à l'étranger et parmi nos compatriotes anglais. Le temps et la facilité toujours croissante des communications avec l'Europe font rapidement justice de ces récits fantaisistes. Mais nous devons aider à la réaction en protestant, avec énergie, toutes les fois que l'occasion s'en présente. J'entre ce soir mon protégé, et je vous l'exposerai sous trois chefs principaux: "Passé, Présent et Avenir probable de la langue Française au Canada."

I

Plus de vingt auteurs ont affirmé, les uns après les autres, que les Canadiens parlent le patois Normand. Je connais très-bien ce patois que l'on parle aussi dans les environs de Rennes et jusqu'au bord de la mer, c'est-à-dire jusqu'à St. Malo et St. Brieuc, et je puis vous garantir qu'il est beaucoup plus patois c'est-à-dire plus incorrect que le langage des *habitants* canadiens les plus illettrés. En voulez-vous une preuve? Voici deux phrases:

"*Va cri mon coute que j'ai laissé sur la hêche au bas du clos.*"

"*Huche le monde dans la prée et sorte leu s'y un pichet de piot.*"

Comprenez-vous?—Pas tout-à-fait, j'en suis sûr. Eh bien! cela veut dire simplement:

"*Va chercher mon couteau que j'ai laissé sur la barrière au bout du champ.*"

"*Appelle les hommes qui travaillent dans la prairie et porte leur un pot de cidre.*"

Je remarque pourtant un mot usité dans le Bas-Canada, c'est "*cri*" voulant dire "*aller chercher*," par corruption du verbe "*querir*"; mais cette locution est employée dans plusieurs parties de la France. Des rapprochements plus nombreux démontreraient à l'évidence que vous n'êtes pas tous originaires de la Bretagne et de la Normandie, bien que les ancêtres de plusieurs d'entre vous soient venus de ces deux provinces: Et l'histoire, en ceci, est d'abord avec l'observation.

Les compagnons de Cartier, dans son premier voyage, n'étaient pas tous Malouins. Lorsqu'un an plus tard, en 1535, il s'embarqua de nouveau pour le Canada, il était accompagné de plusieurs gentilshommes Français venant de diverses provinces, autres que la Bretagne et la Normandie, et dont quelques-uns ont fait souche au Canada.

Roberval en 1540, La Roche en 1598, Chauvin en 1600, Champlain en 1603, vinrent au Canada avec des émigrés de toutes les parties de la France. Plus tard, les divers corps d'expédition pour le Canada furent toujours composés d'éléments divers, et l'on voit entr'autres, dans l'histoire, que M. de Maisonneuve y emmenait en 1658, un

parti de cent émigrants recrutés dans l'Île de France c'est-à-dire à Paris et dans les environs.

A propos de Paris, je veux vous faire part de la première impression que j'éprouvai en entendant parler des Canadiens-Français. J'arrivais à Gaspé et des ouvriers travaillaient à décharger le navire sur lequel j'ai traversé l'Océan. L'accent de ces hommes et une pureté de langage peu commune en France chez les populations rurales me frappèrent singulièrement, si bien que je demandai à l'un d'eux s'il était Français et originaire des environs de Paris : "Non, monsieur, me répondit-il, je suis de Québec." Lorsque M. l'Abbé Tanguay aura complété l'ouvrage qu'il a entrepris sur l'origine des familles Canadiennes, l'ouvrier dont je viens de vous parler y aura probablement son nom inscrit sur la liste des familles parties jadis de l'Île de France pour chercher fortune en Canada.

Les évêques, les prêtres, les religieux et religieuses qui ont fondé les premiers établissements d'éducation en Canada ne venaient point, en général, de Bretagne et de Normandie. La Révérende Sœur Marguerite Bourgeois venait de Troyes, en Champagne ; la Mère l'Incarnation était née à Tours ; M. l'abbé de Montigny plus connu sous le nom de Monseigneur de Laval, était originaire du Mans. Il est à présumer aussi que les compagnons de ces pionniers de la civilisation en Canada venaient de différentes parties de la France, et je ne doute nullement, — je vous le répète, — que l'ouvrage de M. l'abbé Tanguay n'établisse cette opinion d'une manière indiscutable.

Les corps enseignants ne pouvaient donc donner à leurs élèves l'accent Breton-Normand. Ils leur apprenaient alors à bien parler et à bien écrire leur langue maternelle. Aujourd'hui les Canadiens ont deux langues à apprendre, et parfois l'une est négligée au profit de l'autre. L'été dernier, à une distribution de prix qui avait lieu dans la Salle voisine, Monseigneur d'Ottawa reprochait avec bienveillance aux demoiselles du Couvent qu'on venait d'interroger sur l'art important de la cuisine, — Sa Grandeur leur reprochait d'avoir oublié la recette pour faire de la bonne soupe et consacré un peu trop de temps à la question des pâtisseries légères. Les jeunes gens et les jeunes personnes qui négligent l'étude de leur langue s'exposent à un reproche analogue, car cette connaissance est la base indispensable de toute éducation solide, comme la bonne soupe est à mon avis, le préluce nécessaire d'un bon repas.

Mais revenons au prétendu patois :

Les auteurs sérieux, entr'autres M. Rameau, si je ne me trompe pas, affirment que le langage des Canadiens-Français n'offre aucun accent bien marqué. Quand aux *habitants* proprement dits c'est-à-dire aux campagnards, s'ils parlent mieux français que les paysans de presque toutes les parties de la France, c'est qu'au Canada l'instruction élémentaire est beaucoup plus répandue que dans notre ancienne-patrie. Je me contenterai d'affirmer ce fait qui vous étonnera peut-être mais qu'il me serait facile de démontrer, si pareille démonstration ne sortait pas du cadre de cette conférence.

Le léger aperçu que je viens de vous donner suffit, je pense, pour établir que la langue des Canadiens-Français ne peut être assimilée à celle que l'on parle actuellement en Bretagne et en Normandie, et les auteurs qui ont émis cette opinion ne connaissaient bien, soyez-en sûrs, ni la Bretagne ni la Normandie et encore moins le Canada. Jusqu'au milieu du siècle dernier, le Canada fut, en réalité, une province Française, ayant ses trois corps d'Etat, la Noblesse, — (les Seigneurs,) la bourgeoisie et le peuple. Dans ces trois classes, l'éducation était aussi répandue qu'en France à la même époque. Les mémoires, lettres, mandements, en un mot tous les documents historiques de ce temps-là démontrent à l'évidence cette assertion. Mais, un peu plus tard, la langue française eut à soutenir une terrible lutte dont je vais vous dire quelques mots. Ces combats du passé contiennent de hauts enseignements pour la génération actuelle, et cela donne du cœur d'en lire le récit ou de les raconter familièrement de temps à autre.

Parmi les hontes du règne de Louis XV, la plus navrante est l'abandon du Canada. Ce fait dénote, chez le Roi de France et ses courtisans efféminés, non-seulement un égoïsme hideux mais une ignorance qui ferait aujourd'hui honte aux petits enfants de nos écoles. Toutefois le Traité de Paris, signé au mois de mai 1763, laissait aux Canadiens une espérance bien fondée de conserver la langue française. Il garantissait le maintien des institutions de la langue et des lois canadiennes, et prescrivait que les lois ne pourraient être changées sans le consentement formel des intéressés. Mais autre chose est de signer un traité et d'en accomplir les conditions.

Les marchands Anglais qui inondèrent bientôt le pays, et n'appartenaient pas, je puis le dire sans offenser personne, aux classes les plus lettrées de la Grande-Bretagne, se trouvèrent gênés par la présence d'une population dont ils ignoraient la langue et firent de nombreux efforts pour implanter à tout jamais, et à l'exclusion de toute autre, la langue Anglaise dans leur nouvelle possession. Mais ils rencontrèrent deux obstacles insurmontables : Le premier fut la noble résistance des

Canadiens qui ne cessèrent d'invoquer les termes du traité, malgré les vexations qu'ils eurent à subir en punition de leur énergie. Le second obstacle se trouva dans un sentiment de justice et de bon sens dont quelques agents impériaux, entr'autres le Procureur-Général Thurlow et le Gouverneur-Général Carleton (1774) n'hésitèrent pas à se porter défenseurs auprès de la métropole, représentant avec raison, que c'était une idée chimérique et bonne seulement à perpétuer les dissensions les plus déplorables dans la colonie que de vouloir sans préambule et sur-le-champ, convertir en Anglais soixante-et-dix mille Canadiens.

Ces escarmouches contre la langue française étaient le prélude d'une grande bataille qui devait se livrer dans l'enceinte parlementaire, lors de la première réunion des Chambres Canadiennes, au mois de décembre 1792. Il importe de conserver et de redire les noms de ceux qui se distinguèrent dans la lutte : Nous devons ce témoignage à leur mémoire, et personne ne peut trouver mauvais que nous ayons de la piété filiale.

Dès les premières séances de la chambre, le parti Anglais proposa l'abolition de la langue française, et je vous ferai remarquer d'abord que cette proposition était formellement contraire aux engagements de Sir William Pitt, alors chef du ministère Anglais. Aussi, une discussion violente ne tarda pas à s'engager. Il s'agissait d'élire un orateur et M. J. Antoine Panet fut proposé. La première chose que lui reprocha l'un de ses adversaires, M. Richardson, fut sa connaissance imparfaite de la langue anglaise. "Est-ce parce que les canadiens ne savent pas la langue des habitants des bords de la Tamise qu'ils doivent être privés de leurs droits ? (*) Telle fut la question que lui adressa M. Papineau, père de l'Hon. Louis-Joseph Papineau.

MM. Bédard et Panet soutinrent, après lui, les arguments suivants qui ont aujourd'hui la même force qu'en 1792 : — Dans les tiers de la Manche, attachés à l'Angleterre depuis Guillaume le Conquérant, la langue Française a toujours été et est toujours en usage ;

Pendant plus de trois siècles après la conquête de l'Angleterre par la Normandie, la cour, l'église, la robe, les tribunaux et la noblesse, tout parlait français en Angleterre ;

Enfin, la Grande Charte est rédigée dans cette langue.

Après de longs débats, M. Panet fut élu. Mais, sur la proposition de dresser les procès-verbaux de l'Assemblée dans les deux langues, le parti Anglais souleva de nouvelles objections. M. de Lotbinière prit le soin de les réfuter, et les principales raisons qu'il fit valoir auront de l'actualité toutes les fois que pareille tentation-sera renouvelée dans notre législation. Voici quelles étaient ces raisons :

1o. Le bill de Québec, qui réglait le Gouvernement du Canada et qui fut adopté en 1791 par les chambres d'Angleterre, ne comporte point que nos lois seront rédigées uniquement en Anglais.

2o. Les Canadiens-Français, étant électeurs, ont droit d'exiger que les mesures publiques qui les intéressent soient portées à leur connaissance dans la langue qu'ils parlent.

3o. Ce n'est point l'uniformité du langage qui assure la fidélité d'un peuple, et les Canadiens ont prouvé leur loyauté à la couronne Anglaise en plus d'une circonstance.

Le discours de M. de Lotbinière fit son effet, et l'on nomma un traducteur de l'Assemblée Législative. Je n'ai pu trouver son nom dans les archives parlementaires, mais j'y ai vu que deux ou trois ans après sa nomination, il pria la chambre d'augmenter son traitement et que le Gouverneur-Général lui-même mit son veto à cette demande. Aujourd'hui, le Gouverneur-Général aurait fort à faire s'il se mettait à intervenir dans toutes les demandes d'augmentation que les employés de l'une et l'autre origine formulent assez fréquemment, si j'en crois les journaux, — qui sont pourtant sujets à se tromper.

Dès ce moment, la langue française fut employée dans la législation et les cours de justice. Bientôt, en 1806, parut un journal français, *Le Canadien*. Cette publication rencontra bien des obstacles, et les journaux français qui furent fondés plus tard eurent aussi de terribles combats à soutenir. Je ne vous en raconterai pas les péripéties : ce récit trouverait sa place naturelle dans une *Histoire du Journalisme français en Canada*. Cette histoire est à faire, elle offrirait beaucoup d'intérêt et mérite l'attention de nos jeunes écrivains auxquels je recommande sérieusement ce travail. Elle prouverait aussi deux choses importantes pour nous-mêmes ; la première que, tout en faisant fi de la langue française, nos compatriotes Anglais ont toujours activement surveillé nos journaux et savent fort bien y découvrir les bons avis et parfois les rudes vérités qui s'y trouvent à leur adresse. La seconde, qu'une certaine classe d'Anglo-Canadiens a conservé jusqu'à nos jours un espoir secret de voir disparaître, dans un avenir plus ou moins éloigné, la langue française du Canada. J'ai dit "une certaine classe," et je ne vous développerai pas ici les motifs qui l'animent, j'ajouterai seulement que cette idée chimérique n'existe chez aucun Anglais instruit, bien élevé et tolérant,

(1) F. X. Garneau, *Histoire du Canada*. Vol. IV., Chap. 1.

et, grâce à Dieu, cette catégorie est nombreuse et très-nombreuse dans notre pays. Pour les personnes qui mettraient en doute l'exactitude de cette assertion, j'affirme et je pourrais facilement prouver que dans l'intérêt même de l'Angleterre, il importe que ce droit si cher aux Canadiens-Français soit respecté, sous peine d'allumer, d'un bout à l'autre du pays, des discordes terribles et interminables. Mais je ne veux pas anticiper sur la seconde partie de mon travail où je vous raconterai, en peu de mots, la dernière tentative qui a été faite pour abolir la langue française parmi nous.

(A continuer.)

ARCHITECTURE.

Beaux Arts en Canada.

(Voir à l'année 1866, au 10e volume, pages : 18, 34, 59, 78, 117, 157.)

Nous avons décrit, l'année dernière, quelques uns des principaux monuments du pays; nous n'avions pas seulement le dessein de les faire connaître et de relever les qualités qu'on peut admirer en eux, mais nous voulions aussi exposer à cette occasion, les principes de l'art, qu'il est bon de rappeler à l'attention générale, et en particulier, qu'il est convenable de consigner dans un recueil tel que celui-ci, consacré à l'instruction publique.

En suivant la description des édifices, nous avons donc fait l'histoire des différentes formes de l'art suivant les siècles et suivant la destination des monuments, enfin, nous avons cherché à résumer aussi succinctement que possible, les idées qui dominent en ce moment le plus généralement dans le monde artistique.

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit; nous avons suffisamment indiqué qu'actuellement, on n'en est plus à ces systèmes exclusifs qui au nom d'une seule et unique époque voulaient proscrire toutes les autres. Nous avons aussi montré qu'on s'accorde généralement à ne pas enfermer le génie des Architectes dans une seule et unique formule, qui consistait à prendre telle réunion de colonnes surmontées d'un fronton pour en faire le placage obligé de tout monument quel qu'il fut, et quelle que destination qu'il eût: Eglise ou Théâtre, Temple de la Justice ou Temple de l'Agiotage, Caserne ou Hôpital, Prison ou Marché. La suite des âges n'a pas été stérile, elle a multiplié ses productions, de manière à présenter différents types au milieu desquels apparaissent, le génie des différentes nations, le caractère des différentes époques, et en même temps ces variétés si tranchées: architecture religieuse, civile et militaire.

Maintenant nous aimerions à dire quelle devrait être la destination des Arts dans la société, et alors on verrait quelle importance on peut leur attribuer, quand ils sont véritablement fidèles à leur mission, et quand ils suivent la voie qui leur convient légitimement. L'art est-il autre chose qu'un superflu brillant accordé à la faiblesse humaine et à ses inclinations les plus frivoles? peut-on trouver dans la culture des arts des résultats utiles et salutaires qui méritent l'attention du penseur, de l'homme positif et raisonnable? cette propension que l'homme civilisé peut avoir d'orner ses monuments, ses édifices, sa demeure mérite-elle d'être étudiée et encouragée? ne vaut-il pas mieux la laisser de côté, comme oisive et inutile, ne faut-il pas même la combattre, la proscrire comme funeste, excessive et dangereuse.

Pour répondre à ces questions, nous ne ferons pas de ces considérations philosophiques qui nous feraient perdre de vue notre sujet, nous n'établirons pas une théorie sur des matières qui sont si sujettes à controverse, puisqu'il s'agit du goût qui est la faculté la plus indépendante de toutes; nous exposerons seulement ce que l'on trouve dans les maîtres et les docteurs sur la destination de l'Art et sur son rôle dans la société.

Le but principal de toute faculté dans l'homme, c'est Dieu lui-même, c'est le but par excellence des facultés intellectuelles, et des facultés morales, mais aussi de ces autres facultés si délicates qui se trouvent encore dans l'âme humaine. Dieu est le but de

toute science, il est le Vrai, il est le type suprême de la morale, il est le Bien, enfin c'est lui qui est l'objet de l'art, attendu qu'il est le Beau. C'est donc là, la gloire des sciences qu'elles quelles soient de manifester les perfections infinies de Dieu, sciences psychologiques, sciences morales et sciences artistiques. Si les premières sont si dignes d'estime, c'est qu'elles nous révèlent le vrai, si les secondes sont si respectables, c'est qu'elles nous montrent le bien, mais les sciences artistiques ne doivent pas s'arrêter à un moindre objet, leur mission n'est pas moins haute, elles sont appelées à nous révéler aussi Dieu lui-même sous un autre aspect non moins essentiel, il est le type suprême du beau, il est le beau par excellence.

Qu'y a-t-il de plus obligatoire pour ces sciences, de plus fécond et de plus glorieux pour elles que de tendre à cette fin? et d'abord qu'y a-t-il de plus obligatoire? elles viennent de Dieu, elles doivent tendre à lui. Elles tirent leurs lumières et leurs moyens d'action de lui, elles n'avancent que par lui et par les secours quelles trouvent en sa munificence, en dehors de lui elles n'ont à attendre que ténèbres, faiblesse et illusions.

De plus pour réaliser tout ce quelles peuvent produire, il faut quelles aient pour but principal et suprême, celui qui est leur vrai principe. C'est là qu'elles rencontrent leur plus complet développement, et la justification de tous leurs efforts et la satisfaction de toutes leurs recherches; enfin c'est là aussi qu'est leur plus grande gloire.

Et en effet, séparez les arts de leur objet principal, qui est d'élever les pensées et les facultés de l'homme; faites comme les anciens qui n'appliquaient les arts qu'à la glorification des passions, et après cela, allez parler des arts au philosophe superbe, tout rempli de lui-même, au sage, au pharisien de la science antique; ils n'auront pas assez de mépris pour l'artiste, pour le musicien, pour le poète, et le plus doux des philosophes votera pour que le plus grand des artistes, le poète soit exilé de sa république idéale.

Mais admettez que le beau n'est pas ce qui s'adresse aux sens, aux passions, mais ce qui parle à l'âme et même à ses plus hautes facultés, parce que le beau c'est Dieu lui-même considéré dans l'un de ses aspects les plus essentiels; admettez que le beau est comme le vrai et le bien, Dieu considéré sous un triple aspect, dont l'élément principal est toujours le même.

Alors l'art payen, matériel, sensuel, l'idole des passions abjectes est réduit à sa juste valeur, alors apparaît l'art chrétien rayonnant d'intelligence, de vertu et de sainteté devant qui le philosophe, le plus austère et le plus pur, en un mot le saint du christianisme n'aura qu'un sentiment d'admiration et de prière, parce qu'il y aura reconnu l'une des manifestations les plus hautes et les plus pures du Dieu qu'il aime et qu'il adore.

C'est ce que proclamait encore dernièrement, sur son lit de mort, le plus grand artiste des temps modernes, M. Ingres: le prêtre l'exhortait à ses derniers moments, et pour élever et consoler son âme, il lui disait qu'il allait bientôt contempler face à face toutes ces perfections qu'il avait entrevues et réalisées, par des œuvres-si grandes et si admirables:

Ah, s'écria le mourant, ne pensons pas à toutes ces œuvres, il n'y a de grand que les dons que Dieu peut nous donner quand il lui plaît, et lui-même qui est le seul objet digne de nos admirations.

L'homme est digne d'estime quand il cherche la vérité, et surtout, quand il sait voir dans ses découvertes, le signe d'une vérité encore plus haute, la vérité infinie; aussi dans ses actions, il doit poursuivre le bien, pour répondre à un idéal que son âme lui révèle, mais aussi dans tous les spectacles offerts à ses regards, la perfection qu'il contemple ne doit être autre chose que l'éclat, la splendeur du vrai, du bien, de la sainteté et le signe d'une beauté mystérieuse et invisible qui ne lui sera du reste révélé que plus tard.

L'artiste qui s'arrête aux plaisirs des sens et à l'harmonie extérieure, est digne de tous ces mépris dont l'accablait la philosophie antique, qui ne pouvait voir en lui qu'un homme inutile, oisif et dangereux, comme tout homme qui manque à son devoir et qui

trahit son mandat, mais ces facultés, si rares et si excellentes, qui se trouvent dans l'artiste doivent-elles rester absolument inutiles, non, elles trouvent leur justification et leur emploi en celui qui les a données et qui ne fait rien sans se proposer une fin, et toujours la plus haute.

Ce n'est pas que les anciens aient absolument ignoré cette loi cachée et mystérieuse de l'art, mais comme dans la philosophie, avec des moyens bornés, tantôt ils ont produit des merveilles, tantôt ils ont absolument erré et sont arrivés à des monstruosité ou des infamies. Mais les chrétiens sont allés évidemment plus loin, comme nous le verrons tout à l'heure, ils ne se sont pas arrêtés au spectacle d'une perfection matérielle et extérieure, ils ont tenu compte de perfections bien plus hautes, celles de l'âme elle-même illuminée, d'ailleurs, et transfigurée par les munificences infinies et tous les trésors de la révélation.

Les anciens, aux plus beaux jours de leur histoire, avaient déjà connu un art chaste, noble et pur qui ne s'adressait qu'aux meilleures facultés de l'âme, qui parlait au cœur, à la vertu, à l'intelligence et qui méprisait les mauvaises passions, mais cette période si noble fut bien rapide chez eux et même elle ne produisit pas tout ce que l'art bien inspiré peut produire, et cependant c'est alors que l'art exécuta ses plus admirables chefs-d'œuvre, les frises du Parthénon, toutes les œuvres de Phidias et tout ce qui a accompagné son temps et ce qui a été exécuté sous son influence; puis vint une époque de décadence qui accompagna les temps de décadence morale et politique, après les siècles glorieux, après les temps de Périclès; une déchéance ne vient jamais sans l'autre; alors la peinture et la sculpture ne s'appliquèrent plus qu'à flatter les goûts dépravés d'un peuple corrompu et avili; les sujets que l'on commença à traiter difféèrent comme la forme elle-même, on ne reproduisit plus autant les chastes muses aux draperies nobles, ni Minerve ou Diane, ou le Roi de l'Olympe, symbole de la dignité et de la majesté; on reproduisit surtout les emblèmes du plaisir, des passions, qui étaient les derniers dieux que l'on continuait à adorer, et à ce sujet, on a à signaler une méprise qui eut une immense influence sur les destinées de l'art et qui contribua à le rendre à jamais suspect aux esprits les plus sérieux, et aux cœurs les plus honnêtes.

Voici d'où vient cette méprise: Les Romains, lors de leur entrée en Grèce, cent cinquante ans avant Notre Seigneur, ne trouvèrent plus que la Grèce déjà dégénérée, et, eux-mêmes déçus de leurs anciennes vertus, n'admirent et ne recherchèrent que les produits d'un art avili; ils ne transportèrent que ceux-là à Rome; là, leurs artistes n'en copièrent et n'en imitèrent pas d'autres, de plus, ils en remplirent le monde, et tandis que les Philosophes étaient devenus de vrais sophistes, et que les prêtres du Paganisme enseignaient les doctrines complaisantes de la sensualité et de la mollesse, les artistes désertant, eux aussi, leur mission sainte dans une société vouée aux ténèbres et au mal, mettaient leur talent au service des plus mauvaises inclinations de l'âme.

Les plus grands critiques des œuvres d'art jusqu'au XVIII^e siècle, inclusivement, ont eu ainsi de l'art antique une idée fautive, ils ne l'ont pas connu dans sa pureté, ils n'en ont connu que la décadence, ils n'ont pu contempler que les œuvres des siècles avilis, ils n'ont eu à admirer que les productions qui n'avaient pas d'autre perfection que la beauté matérielle et extérieure, ou bien lorsque comme Winckelman, ils ont voulu tenir compte de l'expression des mouvements intimes de l'âme, ils ont été les chercher dans des œuvres parfaites il est vrai d'exécution, mais froides et muettes comme le marbre lui-même qui était censé reproduire ces sentiments.

Ce n'est pas étonnant, on ne connaissait que les œuvres des mauvais jours de l'antiquité et la terre classique des chefs-d'œuvre, la Grèce était complètement fermée aux explorateurs.

Ce n'est que dans les derniers temps que les vrais chefs-d'œuvre ont été mis au grand jour, depuis les voyages de Lord Elgin en Grèce, depuis la guerre de l'indépendance en 1828, depuis la connaissance que l'on put avoir des plus beaux temples et de leurs magnifiques ornements: le Panthéon, le temple de Minerve,

les Panathénées, les Caryatides, l'Erechtheon, les sanctuaires d'Eleusis, etc., etc.

Alors on trouva les modèles de cette beauté pure, noble et sévère qui datait des plus beaux temps de la Grèce, et dans le même temps, par une coïncidence remarquable, on revenait à l'étude des monuments qui avaient signalé l'avènement du christianisme et son développement dans le monde, et qui brillaient avant tout, comme les anciennes productions, par les pures et chastes beautés des nobles sentiments de l'âme.

C'est dans ces œuvres que l'on peut comprendre la vraie mission de l'art, c'est là qu'on peut contempler la puissance qu'il a pour élever l'âme, la purifier et la rapprocher de son type suprême. Les Grecs, avaient aux premiers jours, très-bien compris cette destinée, et avaient cherché à la poursuivre dans des œuvres qui, pour l'exécution, sont incontestablement les plus belles que le génie humain ait jamais enfantées. Et enfin, lorsque l'humanité eût oublié cette noble mission de l'art, le christianisme la reprit, assigna aux travaux des artistes leur vraie destinée et rendit à ceux-ci le noble caractère qu'ils avaient méconnu, au moins pendant un certain temps.

Voilà ce que nous dit l'auteur de l'histoire de l'art, tome 1^{er}: "Pendant que, sous les empereurs dans Rome, au-dessus du sol, tout s'alourdit, se matérialise, tout dans les catacombes, dans la ville souterraine, prend un air svelte et dégagé et semble respirer une nouvelle vie. C'est bien le même style, mais c'est un autre aspect et un esprit qui donne au style lui-même quelque chose de hardi, de souple, d'élané. Ces ornements, ces arabesques, ces fantaisies qu'on peut contempler à Pompéi, vous les retrouvez là, rajeunis, transformés, plus délicats, plus onctueux, sacrifiant moins à la routine et plus au sentiment. Mais c'est surtout l'expression des visages, le jet des draperies, la franchise du geste qui nous confondent d'étonnement. Pendant que les spirales de la colonne Antonine nous montrent une telle décadence, vous avez aux catacombes des draperies et des figures qui d'un bond vous transportent par la naïveté et la grandeur des formes, jusqu'aux traditions du siècle de Phidias."

Nous trouvons les mêmes idées reproduites dans un ouvrage allemand, dont nous allons citer quelques lignes. C'est dans la vie de Jésus du *Dr. Sepp*.

"L'art antique ne s'occupait que de reproduire l'excellence des formes extérieures, la grâce et l'élégance de la femme, la force dans l'homme, c'était l'enfance de l'art qui ne s'attachait qu'à représenter la matière elle-même dans sa perfection. L'idéal que l'on cherchait, c'est l'idéal qui n'est perçu que par les sens, et aussi l'art restait imparfait et inanimé comme l'objet qu'il représentait et froid comme le marbre qui le reproduisait.

"Plus tard sous les siècles de décadence, l'art descendit encore plus bas et il s'appliqua à reproduire les passions, l'intempérance, l'orgueil et les sentiments honteux. A la reproduction des formes extérieures avait succédé la reproduction des sentiments, mais non pas de ceux qui font le plus d'honneur à la dignité humaine. A l'art sensuel, avait succédé un art honteux et corrupteur."

"Ce n'est que dans la peinture et la sculpture chrétienne que la miséricorde, la pureté, la charité trouvent leur expression pour la première fois. La peinture en particulier se prête merveilleusement à exprimer la vie de l'âme. On ne s'occupe pas seulement de reproduire les proportions du corps, mais le visage devient la partie principale parce qu'en lui, viennent se réfléchir les vertus, auxquelles le christianisme a donné la vie. L'art antique est souvent sans pensée, sans émotion, froid, inerte même dans la plus grande perfection, mais quand on y trouve même quelquefois une vague étincelle de l'âme, et autre chose qu'un parfait animal, on peut dire qu'il n'a rien qui balance ces trois qualités ineffables des productions chrétiennes, la foi, l'espérance et l'amour; il fait ressortir ce qui est surtout terrestre, matériel, et l'art chrétien fait resplendir ce qu'il y a de divin dans la nature humaine. Le bonheur et la tendresse la douceur et le pardon, la pureté et la sainteté, voilà les sentiments qui vous frappent dans ses œuvres. L'art chrétien l'emporte autant sur l'art ancien que

le Christ l'emporte sur Apollon, et la Ste. Vierge sur l'impudique Vénus. Niobé est belle mais suivant la tradition, la douleur la pétrifie; qu'est-ce que cela en comparaison de l'idée de la Mater dolorosa au pied de la croix acceptant tout en ce moment suprême et au prix de sa douleur, traitant du salut des hommes. Jusqu'à l'avènement du christianisme, l'art ne s'adressait pas à l'âme, ou du moins il ne s'adressait pas à ses plus nobles facultés; avec l'évangile il parle aux sentiments les plus dignes; il les élève et il les transfigure." (On voit que le Dr. Sepp ne parle que des plus mauvais temps de l'art payen).

M. de Maistre, dans un travail remarquable intitulé *Union des sciences et de la religion*, a développé ces mêmes idées qui du reste sont adoptées actuellement par les plus grands écrivains du siècle.

"L'art antique, suivant M. de Maistre, avait senti et rendu le beau idéal: le christianisme exigea un beau céleste. Les modèles qu'il offre à l'artiste, ses saints, ses docteurs, ses vierges et ses anges ne laissent rien à désirer à l'imagination, à la fois la plus brillante et la plus sage; en particulier, la beauté dans sa fleur respire sur la figure des anges, en les contemplant nous avons une idée de ce que nous serons lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer. On n'a pas manqué de prétendre que la religion impose des réserves de décence qui nuisent à l'art. Mais c'est une erreur qui repose sur une fautive idée du beau que le vice avait défini à sa manière. On avait dit que les dieux payens étaient plus beaux que les saintes représentations du christianisme, entourées des voiles de la décence et de la pudeur, mais c'est parce que l'on confond ce qui plait aux sens avec ce qui plait à l'intelligence. L'art payen ne peut exciter que des pensées profanes, l'art relevé, purifié et maintenu par le christianisme, inspire une admiration intellectuelle, pure comme les modèles que l'art représente."

Ainsi donc, voilà ce que l'on peut dire de plus grand à la louange de l'art; il est comme la philosophie et la morale une manifestation de tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus excellent et de plus pur, et qui se fait connaître à nous comme étant le type suprême du vrai, du bien, et du beau; mais pour qu'il remplisse sa mission, il ne doit pas s'adresser exclusivement aux sens, il doit surtout parler aux plus nobles facultés de l'âme.

Les anciens, en leurs plus beaux jours, avec les lumières qu'ils avaient conservées des premiers enseignements divins ont entrepris cette noble mission de l'art, mais elle ne pouvait être révélée aussi complètement que possible qu'avec les lumières du christianisme. On peut donc dire des arts en général ce que le génie du christianisme de M. de Chateaubriand nous montre, des lettres en particulier. Le beau, dans l'antiquité, n'était connu que par les lumières de la raison, plus tard la révélation est venue ajouter de nouvelles clartés.

Mais il y a quelque chose de plus à observer et qui peut permettre de rendre toute justice à l'art antique dans ses plus admirables productions. Depuis les derniers travaux de la critique moderne accomplis par M. Lenormand, M. de Laborde, M. Vitet etc. etc., on s'est convaincu que l'art antique que l'on citait comme vrai type du beau n'était pas connu dans ce qu'il a produit de plus admirable et de plus idéal. On ne connaissait, à peu près, jusqu'à ce siècle, que les productions honteuses des siècles de décadence et de corruption, qui avec toute leur beauté d'exécution n'avaient pas d'autre but que de parler aux sens et de flatter les passions les plus mauvaises. On avait, d'après cette connaissance, fait une théorie du beau qui ne tenait compte que des propriétés sensuelles des œuvres d'art, puisque l'on ne pouvait voir autre chose dans la production des mauvais temps de la Grèce et de Rome, et par une conséquence de cette admiration exclusive pour la beauté plastique, on ne pouvait comprendre les qualités chastes et spiritualistes des artistes chrétiens qui s'adressent avant tout à l'âme, qui veulent surtout faire resplendir les perfections des grandes vertus apportées au monde par le christianisme.

M. Vitet a publié dernièrement quatre volumes d'études sur l'histoire de l'art que le Correspondant nous donne comme le meilleur manuel d'esthétique que l'on ait encore fait paraître;

dans cet ouvrage, il s'exprime sur cette question comme M. de Maistre, mais avec une force d'expressions et une abondance de preuves que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici en entier; citons-en au moins quelques mots.

"Maintenant, suivant M. Vitet, dans un livre d'esthétique, il ne s'agit plus d'essayer de continuer même les plus grands critiques du dix-huitième siècle comme Winckelmann, il faut les refaire complètement. Et en effet ils n'ont pas connu l'Antiquité dans ses plus beaux chefs-d'œuvre, ils n'ont eu connaissance que des productions des siècles dégénérés, où l'on ne tenait compte que de la beauté plastique, mais où l'on ne soupçonnait pas cette beauté du sentiment dont l'autre n'est que l'enveloppe. C'est depuis le dix-huitième siècle que l'on a eu enfin connaissance des productions de Phidias et de son époque qui est le siècle par excellence de la perfection chez les Grecs, mais de plus, on a découvert un art fécondé par le christianisme qui a pris naissance aux catacombes et a couvert le monde de chefs-d'œuvre pendant près de dix siècles..... l'art grec est donc comme un art né d'hier. Les marbres exhumés jusqu'au dix-huitième siècles n'étaient qu'une ombre de ce qu'on a trouvé depuis.

"On ne savait même pas distinguer les époques et les écoles. Le siècle de Périclès, l'Empire, le Bas Empire, tout était confondu, l'école d'Athènes, l'école d'Alexandrie et l'école Romaine étaient mises sur le même plan et les chefs-d'œuvre étaient, soit de pâles copies des morceaux inconnus d'un temps meilleur, soit des productions d'une époque de décadence et de second rang. Dans l'architecture, on trouvait la même erreur: tout relevait de Vitruve qui n'avait jamais vu la Grèce et qui prétendait donner les vrais types des ordres, d'après des modèles qu'il n'avait pu contempler et qu'il ne connaissait que par des tracés inexacts et incomplets. Mais enfin, arrive une autre ère; Lord Elgin transporte les frises du Parthenon en Angleterre et fait mouler ce qu'il ne peut emporter, on découvre à Milo l'un des vrais chefs-d'œuvre des anciens temps et enfin quand la Grèce est rendue à son indépendance, on peut la connaître et cet admirable art grec est révélé dans toute sa beauté. De telle sorte, dit Vitet, avec cette verdure de style qui le caractérise: "ce n'est pas seulement la flotte du sultan, c'est l'autorité de Vitruve qui a sombré à Novarin," il dit encore: "l'affranchissement de 1828 nous a délivré du faux hellénisme, l'hellénisme Alexandrin et sa contrefaçon romaine. Un changement à vue, une lumière soudaine nous a fait voir le véritable art grec, l'art des grands siècles, chez lui sur son propre sol, mutilé, en ruines, mais pur, sans alliage, non travesti, non commenté. Il y avait trois cents ans que l'Europe artiste et savante croyait en être en possession: il lui a bien fallu confesser sa méprise."

Après ces principes posés d'après l'autorité des nouveaux critiques, il nous reste à en voir l'application dans la suite des siècles.

S. V.

(A continuer.)

SCIENCE.

Tourbe et Tourbières.

ORIGINE, FORMATION, GISEMENTS, EXTRACTION, PRÉPARATION ET USAGES ÉCONOMIQUES DE CE COMBUSTIBLE MINÉRAL.

L'extraction et la préparation de la tourbe constituent une industrie dont on a déjà signalé l'heureux début dans le Canada où elle se développera certainement avec le temps et l'expérience. La publication d'une notice sur ce combustible minéral ne manque donc pas d'actualité. J'en ai puisé les éléments dans les écrits de plusieurs Ingénieurs français, dans les rapports de progrès de la Commission géologique du Canada et enfin dans l'intéressante brochure ayant pour titre: *Peat Fuel; mode of manufacture and machinery used in Hodges patent process.*

La tourbe est une substance combustible spongieuse, molle et facile à couper, d'un brun noirâtre, résultant de l'altération ou de la décomposition de certains végétaux plus ou moins submergés. Parmi ces végétaux, on remarque surtout une espèce de mousse, la sphaigne, qui a la propriété de produire de nouvelles tiges à sa partie supérieure tandis que ses extrémités inférieures se pourrissent. Cette mousse forme la plus grande partie de la tourbe qu'on trouve dans les marais de l'Europe septentrionale. On rencontre aussi dans la tourbe, des joncs, des roseaux et d'autres plantes aquatiques ainsi que des morceaux de bois, parfois dans un tel état de conservation, qu'il est facile d'en reconnaître les espèces. La tourbe est herbacée ou ligneuse, selon qu'elle se compose principalement de débris de plantes ou de fragments de bois. Lorsqu'elle est formée par des plantes et des herbes marécageuses dont le tissu est encore reconnaissable, elle prend le nom de tourbe *mousseuse*, et on lui donne celui de *feuillettée* quand elle a été produite par l'accumulation de feuilles entremêlées de tiges et de troncs d'arbres. Très souvent, les plantes et les arbres que l'on remarque dans la tourbe sont à peine décomposés : elle est alors *fibreuse* dans les parties supérieures du dépôt, c'est-à-dire grossière et remplie de débris visibles ; mais, en profondeur, elle devient généralement plus foncée, homogène et compacte, on y distingue rarement quelques empreintes végétales, c'est, en un mot, la tourbe *limoneuse*. Après dessiccation, la tourbe brûle facilement, avec ou sans flamme, en répandant une fumée particulière, âcre et désagréable. Sa pesanteur spécifique varie selon la proportion des terres qu'elle contient ; à la distillation, il s'en dégage de l'eau chargée d'acide acétique, une substance huileuse et des gaz. Sa combustion produit des matières volatiles, du charbon et des cendres.

Les tourbières se rencontrent généralement sur les bords de rivières à eaux dormantes et dans les vallées marécageuses où elles occupent quelquefois d'immenses espaces ; mais on en trouve aussi dans des vallons très élevés. En Irlande, par exemple, où l'atmosphère est, en toute saison, très chargée d'humidité, il se forme des tourbières sur les pentes des collines et les versants des montagnes. Les gisements de tourbe s'étendent en couches horizontales presque toujours superficielles ou fort rapprochées de la surface du sol, tantôt homogènes, tantôt espacées par de petits lits de sable ou de limon : ils sont recouverts, ici par des alluvions, là par des eaux stagnantes. Dans divers lieux, ces gisements forment des bassins dont la surface plane et humide est couverte d'une végétation active, même dans les temps de sécheresse ; la plupart des prairies si renommées de la Normandie sont sur des tourbes. On a aussi découvert ce combustible minéral en petits amas isolés formés dans le fond de marais peu étendus. En certaines localités, la tourbe recouvre des nappes d'eau et surnage ; l'élasticité du terrain est alors remarquable et il arrive parfois que des parties de tourbe, détachées de la masse, flottent sur le bassin, en îles errantes. Aussi, la plupart des mollusques qui vivent dans les eaux douces abondent-ils dans les tourbières. L'épaisseur des gisements de tourbe est très variable ; elle atteint souvent, en Europe, au-delà de trente pieds.

Les tourbes diffèrent entre elles selon l'époque de leur origine et la nature des végétaux qui ont concouru à leur formation. Sur cent parties de tourbe brûlée, dix seulement se retrouvent dans les cendres : ce sont les matières minérales, chaux, argile, silice, potasse et oxyde de fer. Le phosphate de fer pulvérulent enveloppe parfois les racines et les tiges des végétaux dont est composée la tourbe qui est pénétrée de carbonate de chaux dans certains gisements. En Europe, on exploite des tourbières où se reconnaissent facilement des roseaux, des chênes, des bouleaux, des hêtres, des aunes et des frênes, c'est-à-dire des troncs d'arbres et même des arbres entiers. Ces derniers sont ordinairement couchés dans le même sens et renversés auprès de leurs souches ; celles-ci sont coupées à peu près à la même hauteur et on y remarque souvent l'empreinte de la hache. Les végétaux enfouis dans les tourbières présentent une grande analogie avec la flore des contrées où sont situés les gisements. En Écosse, ce sont les sapins et les mélèzes qui dominent, tandis que, en

Hollande, on a exploité des tourbes entièrement composées de varechs. Il en est de même des restes d'animaux qui ont été charriés dans les tourbières par les courants fluviaux : ce sont presque toujours des bois de cerf et d'élan, des ossements de sanglier, de cheval, de chevreuil, et, dans certains pays, on y a trouvé des débris d'animaux d'une grandeur extraordinaire et d'une espèce qui n'existe plus de nos jours. Il a été aussi découvert dans les tourbières, en Angleterre et en Irlande, des corps humains parfaitement conservés et ensevelis depuis des siècles, ainsi que le constatent divers objets trouvés avec eux. Ce sont enfin des produits de l'industrie humaine tels que des armes, des outils de bûcheron, des ustensiles de ménage, des médailles et même des barques qui sont extraits de temps en temps des gisements de tourbe, où on a aussi distingué des chaussées construites au moyen de fascines ou de terre durcie par le feu.

Les influences combinées du froid et de l'humidité paraissent nécessaires pour la formation de la tourbe ; aussi gît-elle en plus grande abondance dans les régions du Nord que dans celles du Sud, où la chaleur imprime, sans doute, trop d'activité à la décomposition des végétaux. S'il n'existe plus le moindre doute sur l'origine de ce combustible minéral, on n'a pas encore pu déterminer d'une manière certaine quel est le temps nécessaire pour la production d'une épaisseur donnée. L'auteur d'un excellent ouvrage sur l'art du tourbier assure qu'il faut près d'un siècle pour former un gisement de tourbe fibreuse ; mais on a constaté que soixante, cinquante et même trente années ont suffi pour la création de tourbières puissantes, en Écosse. Dans certains cas, cette formation a été encore plus rapide, puisqu'on signale des contrées où il a été possible de fabriquer artificiellement, en moins de dix années, des dépôts de tourbe d'une épaisseur d'environ quatre pieds. J'ai lu dans le journal scientifique *Cosmos* de 1863 que, selon R. Ludwig, toutes les houillères étaient d'abord des tourbières. C'est, en confirmation de cette opinion, que le major Qualen a publié une note intéressante dans le *Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou*. Un séjour de trente ans sur le versant occidental de l'Oural lui a permis de faire des observations nombreuses sur la formation de la tourbe et sur son changement en anthracite et en charbon de terre. "Il est regrettable, dit le rédacteur du journal scientifique précité, que le major Qualen ait laissé ignorer si et en quoi les tourbières de l'Oural diffèrent de celles des autres pays, notamment des tourbières du Danemark et du nord de l'Allemagne où domine la bruyère commune. Cette distinction serait d'autant plus nécessaire, qu'on a trouvé des squelettes de Mammouth dans les tourbières de l'Oural qui retracent l'aspect d'un état fort ancien du globe. À côté des espèces de mammifères éteintes, il a été découvert des médailles, des armes et des ustensiles qui paraissent remonter à plus de deux mille ans. Mais alors, pourquoi les houilles n'offrent-elles point les empreintes ou les traces de l'industrie humaine ? C'est que la transformation de la tourbe en houille est très lente ; et à l'époque où les houillères qui s'exploitent aujourd'hui n'étaient que des tourbières, l'homme, probablement, n'avait pas encore apparu sur la terre."

L'exploitation profitable d'un gisement de tourbe dépendra de son étendue, de sa puissance et enfin de la qualité du combustible minéral, ce qui peut être apprécié au moyen de sondages répétés, ainsi que du prix modéré auquel les produits pourront être livrés à la consommation. La méthode à suivre pour l'extraction de la tourbe variera naturellement selon la manière d'être du gisement. S'il est superficiel et non-submergé, on l'exploite ordinairement en Europe, en y creusant des fossés à petits gradins d'un pied de hauteur ; mais, quand la tourbière est recouverte d'eau dont l'écoulement ne pourrait être obtenu que difficilement ou à grands frais, il faut avoir recours aux tranchées de dérivation, aux puits absorbants et même à des moyens mécaniques, pour obtenir l'assèchement relatif du marais. Les procédés d'exploitation varient aussi dans chaque pays, mais ils sont partout d'une grande simplicité, là même où d'ingénieuses machines font le

travail de beaucoup de bras. Je me souviens d'avoir passé quelques semaines, il y a une trentaine d'années, dans la vallée tourbeuse d'Essonne, à dix lieues de Paris, et d'y avoir vu les ouvriers occupés à l'extraction du combustible, se soutenir, au moyen de larges planches, sur une tourbe humide et branlante. Les uns, opérant en ligne, creusaient des rigoles pour faciliter l'évacuation des eaux ; d'autres, installés sur des tourbes offrant déjà plus de résistance, en enlevaient des mottes de forme prismatique aussitôt recueillies par des chargeurs qui les transportaient à la brouette sur l'aire préparée pour leur dessiccation. Les mottes y étaient d'abord déposées à plat, comme des briques superposées, à peu de hauteur. Dès qu'elles devenaient consistantes, on les empilait en murailles à jour que le vent ne pouvait renverser, tandis que le grand air y circulait librement. Ce n'est qu'après une dessiccation complète, dont le degré est cependant à calculer, que la tourbe peut être livrée au commerce ; car elle s'échaufferait, si elle n'était pas bien sèche avant d'être mise en meule, et elle s'égrainerait, en donnant beaucoup de déchet, si sa dessiccation était trop avancée.

La consistance de la tourbe étant encore très faible après l'écoulement plus ou moins réussi des eaux du marais, on peut l'extraire au moyen d'un outil appelé *louchet* auquel on a donné une forme qui augmente l'adhérence des matières découpées aux surfaces tranchantes de l'instrument ; c'est une bêche en fer munie d'un aileron latéral à angle assez obtus. Si l'on doit exploiter au-dessous de l'eau et à une certaine profondeur, les louchets ordinaires ne suffisent pas et on emploie, alors, le grand louchet composé d'une lame coupante armée de deux ailerons à angle droit et d'un bâti en fer à jour qui encaisse la lame de chaque côté. L'élasticité de ce bâti presse et maintient le prisme de tourbe qui a été détaché dans toute sa longueur par un seul coup de louchet. Cet appareil, d'environ trois pieds de longueur, est fixé à un manche de quinze à dix-huit pieds et il se manœuvre par deux hommes : des marques tracées sur le manche permettent de l'enfoncer au point convenable, puis on le relève en le faisant basculer de manière à maintenir sur l'outil le prisme de tourbe coupé. Souvent la tourbe est tellement fluide et coulante qu'il est nécessaire de la draguer. La drague à main consiste en un auget quadrangulaire en forte tôle dont la face antérieure est enlevée et la face postérieure armée d'une douille qui reçoit un manche en bois fort long. L'auget est percé de trous pour l'écoulement de l'eau. La direction du manche forme avec le fond de la drague un angle assez aigu, afin que l'ouvrier placé sur un radeau, retirant à lui l'instrument, puisse facilement le faire entrer dans la tourbe et le ramener chargé. Les procédés d'extraction sont susceptibles de variations qu'il est inutile d'indiquer puisque la drague à main n'est plus en usage dans les grandes exploitations où ce sont, maintenant, des machines connues sous le nom de *bateau dragueur*, qui enlèvent des masses considérables du combustible minéral, avec une étonnante promptitude.

L'emploi de la tourbe n'est pas limité aux usages domestiques, car on s'en sert avec avantage pour produire de la vapeur sur les chemins de fer, les bateaux à vapeur et dans les usines. Afin de rendre le transport de ce combustible moins coûteux, et dans le but de lui donner assez de solidité et de ténacité pour qu'il soit possible de s'en servir dans les grilles et fournaies, on en réduit le volume en le transformant en charbon, plus durable que celui de bois, mais laissant beaucoup de cendres. Il résulte des expériences auxquelles s'est livré M. Perry, en Angleterre, que la tourbe comprimée par le procédé Buckland ne coûte pas plus que le charbon sur le carré de la fosse, et qu'elle paraît avoir sur celui-ci une supériorité marquée quant à son pouvoir calorique. On l'a également essayée avec un succès évident sur les chemins de fer de Belfast et des comtés du nord de l'Angleterre. L'analyse de la tourbe n'accuse que quelques traces de soufre, sans phosphore, ce qui la rend particulièrement propre à la fonte du fer et aux autres opérations où la présence de ces deux corps est pernicieuse. On a appliqué la tourbe au traitement des minerais de fer provenant de Crevela, et la qualité du produit valait celle de la fonte au bois : la résistance de la fonte ainsi obtenue dépassait

de quarante pour cent celle de la fonte écossaise. Enfin, des essais répétés ont démontré la supériorité de la tourbe comprimée sur la houille pour la fabrication du gaz. La distillation de la tourbe produit du goudron dont on extrait des huiles à brûler et à lubrifier ainsi que de la paraffine, en outre de l'ammóniaque, de l'acide acétique et de l'esprit pyroxylique dissous dans les résultats aqueux de l'opération. M. T. Sterry Hunt qui, dès 1850, a signalé la valeur du charbon de tourbe employé seul ou mêlé à des matières animales, comme supérieur à celle du charbon ordinaire pour amender les terres, a aussi consacré à ce combustible minéral, dans son rapport de 1855, un chapitre que je regrette de ne pouvoir transcrire en entier. Il cite les résultats obtenus, en France, par plusieurs fabricants dont les produits ont été remarqués à l'Exposition de Paris, ainsi que l'opinion d'un habile chimiste, M. Armand, selon qui la bonne tourbe rendrait, en moyenne, environ quarante pour cent de charbon et quinze à dix-huit pour cent d'huile brute contenant de la paraffine. Cette dernière substance est en dissolution dans les huiles de la tourbe qui peut en contenir de deux à trois pour cent ; elle s'en sépare au froid et on la purifie ensuite par des procédés particuliers. La paraffine est une matière blanche, cristalline, fusible, sans goût ni odeur, ressemblant beaucoup au blanc de baleine et dont on se sert pour la fabrication des bougies. *Le rapport général de progrès de la Commission géologique du Canada* publié en 1863, contient de longs et intéressants renseignements sur la tourbe en général, et, particulièrement, sur différents procédés de distillation, en exposant les résultats obtenus.

La Commission géologique a consacré plusieurs sections de ses rapports de progrès aux tourbières du Canada, en indiquant le sol et le climat de la province orientale comme particulièrement favorable à la formation et au développement de la tourbe. Reposant ordinairement sur un lit de marnes à coquilles, elle doit sa création à des mousses et aux feuilles, tiges et racines d'épinettes et de diverses plantes ressemblant aux bruyères. Comme celle des autres pays précités, la tourbe du Canada est tendre et poreuse à la surface, mais elle devient plus compacte en profondeur, quand la décomposition du tissu végétal a fait disparaître toute structure fibreuse en donnant une texture terreuse au combustible minéral. La Commission géologique, dont les rapports de progrès doivent être consultés par ceux qui désirent des renseignements plus circonstanciés sur la tourbe du pays, signale les principaux gisements déjà connus, en une trentaine de localités différentes, dans les plaines baignées par le Saint-Laurent et par ses tributaires et indique aussi la superficie ainsi que l'épaisseur de la plupart des dépôts. La plus vaste tourbière du Canada est probablement celle signalée dans l'île d'Anticosti, par M. James Richardson. Le long des terres basses de la côte sud de l'île, une plaine continue de tourbe d'excellente qualité s'étend à plus de quatre-vingt milles sur une largeur moyenne de deux milles, de la pointe aux Bruyères à la pointe Sud-ouest. La superficie de cet immense gisement de tourbe, d'une épaisseur de deux à trois pieds là où ont été faits les sondages, serait donc d'environ cent-soixante milles carrés. M. J. Richardson pense qu'on pourrait facilement l'assécher pour la rendre propre à l'exploitation. Mais la Commission géologique ne se borne pas à constater l'existence de nombreuses tourbières ; car elle a appelé, il y a déjà longtemps, l'attention publique sur leur exploitation, en manifestant alors l'espoir "qu'il sera bientôt fait d'heureux efforts afin d'utiliser la tourbe pressée, non-seulement pour les usages domestiques, mais aussi comme production de vapeur."

Cependant, il n'avait été encore fait dans ce but qu'une seule tentative, malheureusement infructueuse, quand M. James Hodges, ingénieur anglais distingué, résolut de doter le Canada de cette nouvelle industrie, et il a eu la satisfaction, refusée à tant d'autres promoteurs d'affaires utiles, de voir un succès complet couronner son entreprise. On trouve dans la brochure publiée sous le titre *Peat Fuel, Mode of manufacture and machinery used in Hodges patent process*, la description avec vues de l'usine flottante construite sur la tourbière de Bulstrode près du railway d'Arthabaska à Trois-Rivières, ainsi

que l'exposé des travaux et les résultats des essais faits par M. J. Hodges durant les saisons favorables de ces trois dernières années. Des expériences répétées pendant de longs et nombreux trajets sur la voie ferrée du Grand-Tronc ont prouvé que la tourbe pouvait être avantageusement utilisée comme combustible pour alimenter de vapeur les locomotives, tout en maintenant les bonnes conditions de la traction. Plus tard, M. J. Hodges a été appelé à démontrer l'avantage d'un autre emploi industriel de la tourbe et voici en quelles circonstances. Il existe sur la rive gauche du Saint-Laurent, près de l'embouchure de la rivière Moïsic, un dépôt considérable de fer magnétique en sable fin, évalué à plusieurs millions de tonnes par un ingénieur envoyé de New-York pour l'examiner. MM. L. Labrèche-Viger M. P. P. et G. Lamothe, deux des fondateurs de la société créée sous le nom de *the Moïsic Company* pour l'exploitation de ce gisement, se sont rendus dans les Etats-Unis, avec quelques milliers de livres de minerai, afin d'y suivre des expériences dont les produits satisfaisants ont acquis à l'entreprise la coopération de capitalistes et d'industriels anglais et américains. Ils apprirent à New-York d'un fabricant d'acier, M. Nocke, que la tourbe, si abondante dans le Canada et découverte à Moïsic même sur une assez grande superficie, serait un combustible avantageux pour le traitement métallurgique de leur minerai. Ces messieurs invitèrent alors leur associé M. R. Lafamme à soumettre la question à M. J. Hodges qui s'empressa de faire, avec une certaine quantité du minerai de Moïsic, plusieurs expériences dont M. T. Sterry Hunt signale, dans son dernier rapport, les excellents résultats. Il est probable que les procédés auxquels M. J. Hodges doit la réussite de ses essais pourront être appliqués, avec le même succès, à la fonte des minerais de fer magnétique et spéculaire du Haut-Canada après leur pulvérisation mécanique.

La tourbe peut donc être appelée à jouer un rôle important dans le mouvement industriel qui sera l'heureuse et inévitable conséquence de la découverte progressive des richesses minérales du Canada. Quoique les ressources forestières du pays soient encore immenses, il n'en est pas moins certain que la cherté du bois de chauffage y cause déjà de vives souffrances, dans les grands centres de population, surtout pendant l'hiver. La fabrication d'un combustible à bon marché, dont les pauvres et même les fortunes médiocres ont adopté l'usage en maintes contrées de l'Europe, serait aussi pour le Canada un bienfait incontestable. Aujourd'hui, la voie est tracée, et celui qui l'a ouverte sans bruit, en consacrant, pendant trois années, son temps et son argent à cette œuvre utile, mérite la sympathie publique au double point de vue philanthropique et industriel.

A. MICHEL.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par proclamation, en date du 28 février dernier, diviser le Bureau des Examineurs de Richmond en deux sections distinctes, l'une catholique et l'autre protestante.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par un Ordre en Conseil, en date du 20 février dernier, nommer membres du Bureau des Examineurs de Richmond,

Pour la Section Catholique,

Les Révds. MM. Hilaire Casimir Hamelin, Patrick Quin, Treffé Gouin; Jean Baptiste Richard, écrivain, Joseph Flavien Bêque, écrivain.

Pour la Section Protestante,

Le Très-Hon. Adolphus Lord Aylmer; le Rév. David Dunkerley; William Evans Jones, écrivain, Richard Morris Webber, écrivain, Joseph Lord Goodhue, écrivain.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence, l'Administrateur du Gouvernement en Conseil, par Ordre, en date du 24 janvier dernier, faire les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de l'Islet.—St. Roch des Aulnets : M. Germain Pelletier.

Comté de Laval.—Bas de St. Martin : MM. Olivier Tassé, Louis Labelle, Alfred Moncion dit Lamouche, Joseph Poirier et Théophile Labelle.

Comté de Stanstead.—Stanstead : M. George Pomroy.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par Ordre en Conseil, en date du 16 de ce mois, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de Berthier.—Berthier : MM. Rémi Tranchemontagne, Edouard Généreux, Alfred Coutu, Louis Hyacinthe Ferland et Frédéric Nolin.

Comté de Berthier.—Lavaltrie : MM. Edouard Mousseau, Louis Prud'homme, Antoine Lacombe, Joseph Vaillant et Louis Bourgeault.

Comté de Chambly.—Chambly : M. David Ménard.

Comté de Gaspé.—St. Georges de Malbaie : MM. Thomas Tapp, Hubert Tapp, George Prevel, John Dumas et Edouard Mercier.

Comté de Jacques-Cartier.—Ste. Geneviève : M. François Hyacinthe Brunel.

Comté de L'Islet.—Ste. Louise : Le Révérend Louis Alphonse Casgrain; MM. Jean Baptiste Pelletier, Jean Marie Bélanger et Xavier Ouellet.

Comté de Lotbinière.—Ste. Apollinaire : M. Edouard Sévigny.

Comté de St. Maurice.—Banlieue de Trois-Rivières : M. Euchariste Alarie.

Comté de Québec.—St. Gabriel Ouest : MM. James Newal Farquhar, John Gallagher et Henry Rourk.

Comté de Témiscouata.—Trois-Pistoles : M. David Rioux.

Comté de Terrebonne.—St. Sauveur : MM. Elie Archambault, Lambert Bélanger, Louis Loiseau, François Labrosse et Joseph Loranger.

SYNDICS D'ÉCOLE.

Comté de St. Jean.—St. Jean : MM. Samuel Vaughan et George Ridley Charlton.

Comté de Richmond.—Cleveland : M. Joseph Bédard.

DIPLOME OCTROYÉ PAR L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Ecole modèle, 1ère classe F.—Mlle. Marie Tremblay.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 2ème classe F. et A.—Mlle Anne Keough.

Mai 1866.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCE.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Madame Angélique Busque et Mlles Marie McKenzie et Délina McKenzie.

Février 1867.

J. T. P. PROULX,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles. Claire Picard et Philomène Morneau.

Deuxième classe F.—Mlles Philomène Blanchet, Philomène Buteau, Hermine Côté, Joséphine Adélaïde Darveau, Joséphine Fortin, Philomène Lacasse, Hedwidge Lacerte, Marie Anne Pouliot et Malvina Tanguay.

Deuxième classe A.—Dame Veuve Benson, née Jane Lamb.

Août 1866.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlles Ombéline Valières, Mélanie Audette, Marguerite Philomène Carrière, Agnès Dussault, Dina Guille-

mette, Marie Anne Morin, Belzémire Nadeau, Hélène Pâquet, Vénérance Pérusse, Philomène Robichaud, Céline Roy et Céline Ruel.

Septembre 1866.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHERBROOKE.

Académie, 2ème classe A.—M. William Hutchinson.
Ecole modèle, 2ème classe A.—M. John W. Merry.
Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Bertha M. Bottom.
Deuxième classe A.—Mlle Eliza E. Wiggett.

Février 1867.

H. HURD,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Helen Browne, Victoria Booth, Susan Knowlton, Esther Leach et M. Arvin A. Smith.
Deuxième classe A.—Mlles Louise Beettie, Agnes Bell, Alice L. O'Brien et MM. Walter Lynch et Wm. Moses.

Février 1867.

WM. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Catherine Bouchard, Claudia Caron, Agnès Lapointe, Cédélice Michaud et Emélie Rioux.
Deuxième classe F.—Mlles Lucie Lafrance et Julie Terriault.

Février 1867.

P. DUMAIS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. John Gorman.
Deuxième classe A.—Mlles Margaret Hemming, Flora Winefred Payne.
Deuxième classe F.—Mlle Aurélie Major.

Août 1866.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BONAVENTURE.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Geneviève Arceneau et Geneviève Lefebvre.

Deuxième classe A.—Mlle Geneviève Lefebvre.

Février 1867.

J. A. LEBEL,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mr. William Cleveland et Mlle Mary McClary.

Deuxième classe A.—Mlles Sarah Clarke, Lucy Jane Kimpton, Caroline Sweeney, Elizabeth Brown, Jenny Whitcourt, Sarah Little, Rosamond Thivaité, Marriett Livett, Lilly E. Worth, Celia O. Sweeney.

Février 1867.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 2ème classe F. et A.—Mlle Elizabeth Maria Le Thugnet.

Février 1867.

PHILIPPE VIBERT,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS D'AYLMER.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Anne Burke.
Première classe A.—MM. William Kearns, George Simons, Henry Nye.
Deuxième classe A.—Mlle Emeline Mcvoy.
Deuxième classe F.—M. Napoléon Bélanger.

Février 1867.

JOHN R. WOODS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Elizabeth Harrisson, Marie Lemieux.

Deuxième classe F.—Mlles Flavie Bérubé, Adèle Dubé, Mélina Durette, Ursule Pineau, Delvina St. Louis.

Février 1867.

V. G. DUMAS,
Secrétaire.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Alphonsine Payette, ayant un diplôme d'école élémentaire français et anglais, demande une situation. S'adresser à ce bureau.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL (BAS-CANADA), FÉVRIER ET MARS 1867.

Aux Secrétaires-Trésoriers des Municipalités
Scolaires du Bas-Canada.

Nous recevons information que plusieurs Secrétaires-Trésoriers, tirant avantage de la différence qui existe ici, depuis quelques années, entre la monnaie courante d'argent et les billets de banque fixés au pair, s'approprient cette différence au détriment des instituteurs. Le Bureau délivre aux Secrétaires-Trésoriers, des chèques représentant la part de subvention que le Gouvernement accorde à chaque municipalité. Ces chèques, payables à ordre, en or ou en billets de banque, sont convertis, par un certain nombre de Secrétaires-Trésoriers, en argent monnayé flottant au-dessous du pair, avec lequel ils acquittent les salaires des instituteurs. Ces derniers se trouvant lésés de toute la dépréciation de l'argent monnayé, se plaignent avec raison au département, et, comme il est de notre devoir de les protéger, nous engageons MM. les Secrétaires-Trésoriers à respecter leur qualité de dépositaires. Nous prévenons, en même temps, MM. les Commissaires, responsables de l'administration des deniers dans leur municipalité, que si des plaintes de cette nature viennent à l'avenir jusqu'à nous, nous les obligerons de faire une remise de quatre par cent aux instituteurs qui auront été ainsi frustrés d'une part légitime de leurs émoluments.

Liste des Livres approuvés par le Conseil de
l'Instruction Publique.

A une assemblée du Conseil de l'Instruction Publique, tenue à Montréal, le 9 mai 1865, il fut décidé qu'à dater du 1er juillet 1866, les seuls livres approuvés par les deux comités, nommés à cette fin, seraient en usage, dans les écoles académiques, modèles et élémentaires du Bas-Canada. Plus tard, à une autre assemblée du même corps, qui eut lieu, le 11 avril 1866, ce délai fut prorogé jusqu'au 1er juillet 1867. Comme, depuis cette date, un certain nombre de livres ont reçu l'approbation voulue et que le temps approche, pour la mise à exécution de la résolution du Conseil, nous croyons opportun de publier la liste complète des livres approuvés que nos écoles vont être tenues d'adopter, pour l'enseignement, à l'exclusion de tous autres. Nous répéterons ici les réflexions que le *Journal* faisait à ce sujet l'année dernière :

“ Nous avons déjà, à différentes reprises, expliqué et fait

comprendre que, malgré que le choix des livres traitant de sujets religieux ou moraux soit laissé par la loi aux ministres des différentes dénominations religieuses, comme les livres qui traitent d'autres sujets prennent très-fréquemment et pour ainsi dire inévitablement la teinte des convictions religieuses de leurs auteurs, le Conseil a cru devoir établir une distinction dans ce sens. Les livres sont approuvés sur le rapport des membres soit catholiques, soit protestants du comité nommé pour faire ce choix, ou sur le rapport de tout le comité. Les instituteurs et les parents se trouvent ainsi édifiés sur la tendance religieuse de tout le livre approuvé, ce qui n'est que juste.

« Cette liste est loin d'être complète, plusieurs ouvrages étant encore sous considération; et, d'ici au 1er juillet prochain, le Conseil sera heureux, pensons-nous, de recevoir les suggestions des instituteurs et des autres personnes qui s'intéressent à la cause de l'éducation. Les éditeurs et les auteurs savent déjà qu'une demande d'approbation d'un livre doit contenir le nom du possesseur du droit de publication, le prix auquel, l'ouvrage sera vendu par douzaine, et doit être accompagnée de l'envoi de huit exemplaires, afin que les membres du Conseil puissent lire séparément. Les majuscules A. M. et E. représentent les mots *Académies, Ecoles modèles et Ecoles élémentaires.* »

I.

LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMANDATION DE TOUT LE COMITÉ DES LIVRES.

Livres Français.

- Arithmétique de Bouthillier, par MM. Crémazie. E.
Cours d'arithmétique commercial, imprimé chez Eusèbe Senécal, Montréal, 1863. M.
Cours de tenue des livres en partie double et en partie simple, imprimé chez Eusèbe Senécal, Montréal. M.
Abrégé de la géographie moderne, publié par la société d'éducation de Québec. E.
La Géographie Moderne de M. Holmes. M. A.
Abrégé de l'histoire du Canada de M. F. X. Garneau. E. M.
Grammaire de Lhomond, édition de Julien, et les exercices sur la même. E.
La Série des cours de Grammaire de Julien et les exercices sur iceux. M.
Petit traité de grammaire anglaise à l'usage des écoles primaires, par Charles Gosselin, Québec. E.
Manuel d'Anglais, grammaire et thèmes, par P. Sadler, Paris, 1839. E.
Manuel d'Anglais, thèmes et syntaxes, par le même, Paris, 1840. E.
Grammaire Pratique de la langue anglaise, par le même, Paris, 1841. M. A.
Cours de Versions Anglaises, par le même. M. A.
Manuel Classique de conversations françaises et anglaises, par le même. M. A.
Nouveau Dictionnaire portatif anglais-français et français-anglais, par le même. M. A.
Précis Élémentaire d'histoire naturelle, par Zeller, Paris, 1858. M. A.
Traité d'Agriculture pratique, par J. F. Perrault, Montréal, 1858. E. M.
Dictionnaire Classique de Bénard, édition de 1863, Paris.
Réponses aux programmes de Pédagogie et d'agriculture, par M. l'abbé Langevin, seconde édition.

Anglais.

- First Book for the use of schools, published by J. Lovell. E.
The Four Seasons, being a new No. 3, Nelson's school series. E.
Murray's spelling book. E.
Manuel d'anglais, sixième partie, leçons de littérature anglaise, par P. Sadler; Paris, 1841.
Manuel d'anglais, cinquième partie, leçons de littérature anglaise, par P. Sadler; Paris, 1861.
Manuel d'anglais, deuxième partie, versions et dialogues, par P. Sadler, nouvelle édition; Paris, 1857.
Exercices anglais ou cours de thèmes gradués, par P. Sadler, douzième édition; Paris, 1857.
Word Expositor and Spelling Guide: a school manual exhibiting the spelling, pronunciation, meaning and derivation of all the important and peculiar words in the English language; with copious exercises for examination and dictation, by George Countie, M. A., 1863. M.
The British American Reader, by Bothwick. E.
Arithmetic of the Irish National series, published by John Lovell. E.
Walkingham's Arithmetic. E.

Elementary Arithmetic in decimal currency, designed for the use of Canadian Schools, by John Herbert Sangster. Second edition, carefully revised, 1861, published by John Lovell. E.

A Comprehensive System of Book-keeping by simple and double entry, by Thomas R. Johnson, accountant, Montréal, 1864. E. M.

The principles of English grammar, by W. Lennie, 1858. E.

English Word-book for the use of schools; a manual exhibiting the structure and etymology of English words, by John Graham, 1863. A.

Lovell's General Geography, by G. J. Hodgins, Montréal, 1863. E. M. A.

History of Canada for the use of schools and families, by J. Roy, 7th edition, 1864. E. M.

Modern School Geography and Atlas, by James Campbell. E. M.

A School History of Canada and of the other British North American Provinces, by G. J. Hodgins. M. A.

First Lessons in Scientific Agriculture for schools, by J. W. Dawson, LL.D., &c., Montréal, 1864. M. A.

Answers to the programmes on agriculture and on the art of teaching, by Rev. J. Langevin, 2nd edition.

Latin.

First Latin Reader for the use of schools, by A. H. Bryce, 4th edition, 1864. A.

Second Latin Reader with notes and a copious vocabulary, by A. H. Bryce, 1863. A.

Grecs.

First Greek Reader for the use of schools, by A. H. Bryce, 1863. A.

II.

LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMANDATION DES MEMBRES CATHOLIQUES DU COMITÉ.

Français.

Le Devoir du Chrétien, publié par les Frères des Ecoles Chrétiennes. E.
Psautier de David suivi des hymnes qui se chantent dans différents temps de l'année, Mame, Tours, 1858.

Histoire Sainte par demandes et par réponses, suivie d'un abrégé de la vie de N. S. Jésus-Christ, à l'usage de la jeunesse. Québec, 1852, imprimé chez T. Cary. E.

Histoire Sainte de Drioux, publiée par E. Belin, Paris. E. M.

Histoire de France, par le même. E. M.

Histoire d'Angleterre, par le même. E. M.

Précis de Mythologie, par le même. M.

Histoire Ancienne, par le même. M.

Histoire Ecclésiastique, par le même. M.

Histoire du Moyen-Age, par le même. M.

Histoire Moderne, par le même. M.

Anglais.

The Metropolitan Illustrated Speller, published by D. & J. Sadler, New York. E.

The Metropolitan Speller and pictorial definer, published by the same. E.

The Metropolitan first, second and third Readers, published by the same. E.

The Metropolitan Fourth Reader (Edition of 1865, for Canada.) E. M.

Lingard's History of England abridged, for the use of schools. E. M.

III.

LIVRES APPROUVÉS SUR LA RECOMMANDATION DES MEMBRES PROTESTANTS DU COMITÉ.

Pinnock's Goldsmith's Catechism of the History of England. E.
Pinnock's improved edition of Goldsmith's History of England, by W. C. Taylor, LL.D. Montreal, Lovell, 1859. M. A.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par minute en Conseil, en date du 28 novembre dernier, d'approuver la résolution du Conseil de l'Instruction Publique sur le rapport des membres catholiques du comité des livres approuvant l'usage des livres d'école suivants :

Nouvelle méthode pour apprendre à bien lire, par J. E. Juneau.

The Catholic School Book, containing easy and familiar lessons for the instruction of youth.

Nouvelle méthode d'écriture publiée par Eusèbe Senécal, en 7 cahiers, Montréal, 1865.

Psautier de David suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, Mame, Tours, 1858.

Cette résolution a été passée à une réunion du Conseil de l'Instruction Publique, tenue le 12 octobre dernier.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, par ordre en date du 3 juillet dernier, sanctionner la délibération prise à la séance semi-annuelle du Conseil de l'Instruction Publique tenue à Montréal, le 13 juin dernier, approuvant les livres suivants pour les écoles élémentaires, savoir :

10. Grammaire française élémentaire, par F. P. B.
20. Lectures instructives et amusantes en manuscrit, par F. P. B.
- Et les ouvrages suivants pour écoles modèles et élémentaires :
 Traité de calcul mental, par F. E. Juneau.
 Traité élémentaire d'arithmétique, par F. X. Toussaint.
 Tenue des livres en partie double et en partie simple, par Napoléon Lacasse.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par ordre en Conseil en date du 15 du mois d'octobre dernier, sanctionner la recommandation des livres suivants, pour l'usage des écoles :

- Pour académies.—10. Elementary Latin Grammar, par le Dr. Léonard Schmitz, publiée par M. R. Chambers.
20. Elementary Latin Exercises, par le même et publié par le même.
 30. Grammar of the Latin language, par le même et publié par le même.
 40. Advanced Latin Exercises, par le même et publié par le même.
 50. School Dictionary of the Latin language, publié par W. and R. Chambers.
60. Treatise on Practical Mathematics, publié par le même.
- Pour académies et écoles modèles.—10. La grammaire complète de Poitevin.
20. Traité d'analogie grammaticale, par le même.
 30. Traité d'analyse logique, par le même.
 40. Cours complet de dictées, par le même.
- Pour écoles élémentaires.—10. Le premier livre de l'enfance, par Poitevin.
20. La grammaire du premier âge, par le même.
 30. La grammaire élémentaire, par le même.
 40. Cours gradués, par le même.

Trentième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval, tenue le 25 et le 26 Janvier 1866.

Séance du 25—à 7 h. P. M.

FURENT PRÉSENTS : M. le Principal J. Langevin ; M. F. X. Toussaint, Président ; M. L. T. Dion, Secrétaire ; MM. N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, A. Esnouf, T. Morisset, S. Fortin, Ls. Blanchard, E. St. Hilaire, Eug. Boulet, P. Paradis et les Elèves-Maitres de l'École Normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière séance tel que lu fut adopté.

Deux des membres qui devaient *lecturer* étant absents, M. le Principal prit la parole, et, comme à l'ordinaire, intéressa vivement l'Assemblée. Il parla sur l'*Ornithologie*, et expliqua surtout la partie qui traite des *Rapaces*, des *Passereaux* et des *Gallinacés*.

L'Assemblée vota à M. le Principal des remerciements qui furent suivis de chaleureux applaudissements.

M. Lacasse proposa alors d'introduire comme sujet de discussion, pour la séance du lendemain, les deux questions suivantes :

“ 10. Les dépenses de famille doivent-elles être considérées comme une perte dans le commerce ?

20. Quel est l'usage des auteurs tant anglais que français relativement à l'inscription de ces dépenses dans les livres de commerce ?

Après quoi, sur motion de M. Norbert Thibault, secondé par M. Joseph Letourneau, la séance fut ajournée au lendemain, à neuf heures du matin.

Séance du 26—à 9 h. A. M.

FURENT PRÉSENTS : M. le Principal J. Langevin ; M. l'Abbé Langlois ; M. F. X. Toussaint, Président ; MM. les Inspecteurs Juneau et Bardy ; M. L. T. Dion, Secrétaire ; MM. N. Lacasse, Norbert Thibault, J. B. Cloutier, D. McSweeney, A. Esnouf, J. B. Dugal, J. Gagné, C. Dion, Frs. Fortin, Frs. Turgeon, Jos. Létourneau, F. Morisset, P. Paradis, H. Rousseau, M. Ryan, Thomas Deschênes et les Elèves-Maitres de l'École Normale-Laval.

Après que le procès-verbal de la dernière séance eut été lu et adopté, M. le Président soumit à la discussion le sujet : “ Quelle utilité présente l'enseignement de l'Algèbre dans les écoles normales et académiques, et jusqu'où faut-il enseigner cette branche dans ces écoles ? ”

Il fit remarquer que l'Algèbre est généralement trop négligée dans les écoles modèles et académiques, et même dans nos hautes maisons d'éducation, où l'on devrait insister davantage sur cette science, puisqu'elle est l'auxiliaire et le supplément de l'Arithmétique.

Plusieurs membres, entre autres MM. Thibault, Cloutier, Lacasse et Létourneau, prirent part à la discussion qui devint très-animée.

Dans le cours des débats, M. l'Inspecteur Bardy lut un essai sur l'Algèbre.

M. le Principal voulut bien donner son opinion sur le sujet. Il résuma ainsi : “ L'Algèbre a un avantage direct et indirect, en ce qu'elle exerce surtout le jugement, et fait mieux comprendre les opérations. Quand à l'enseigner dans les écoles élémentaires, cela ne doit point se faire ; dans les écoles modèles et académiques, elle ne doit s'enseigner qu'aux élèves avancés qui ont vu une partie suffisante de l'Arithmétique, ordinairement jusqu'aux *progressions* ; cependant, il serait bon et très-avantageux de mêler un peu d'Algèbre aux cas où il se présente beaucoup de difficultés, et pour abrégé la solution des problèmes dans les règles commerciales, sans cependant faire tort aux enfants sur l'Arithmétique. Ainsi, l'éducation de nos jeunes gens devant être pratique surtout et généralement élémentaire, il ne serait donc pas à propos, et il serait même préjudiciable, de l'enseigner dans nos écoles communes. ”

Proposé par M. Chs. Dion, secondé par M. Frs. Fortin, et résolu à l'unanimité : “ Que l'Association accepte pour résumé de l'enseignement de l'Algèbre dans les écoles, ce qu'en dit M. le Principal, J. Langevin, dans son excellent cours de *Pédagogie* : “ L'Algèbre, en opérant sur les quantités dont la valeur est indéterminée, abrège les calculs, généralise les résultats, et fournit les formules les plus utiles. Néanmoins, elle devrait être réservée aux écoles modèles et aux académies, et pour les élèves qui possèdent déjà bien l'Arithmétique. ”

“ Nous conseillons de suivre les formules algébriques pour élever les nombres aux différentes puissances, pour extraire les racines, et résoudre les problèmes des progressions géométriques et arithmétiques (par quotient et par différence). Sans l'intelligence de ces formules, les jeunes gens ne comprendront nullement la raison des règles que vous leur donnerez. ”

Puis vint le sujet proposé par M. Lacasse :

10. Les dépenses dans les familles doivent-elles être considérées comme une Perte dans le commerce ?

20. Quel est l'usage des auteurs, tant anglais que Français, relativement à l'inscription de ces dépenses dans les livres de commerce ?

M. N. Lacasse répondit à ces questions et le fit à peu près dans les termes suivants.

Le profit net dans le commerce étant toujours considéré comme l'excédant du prix de vente sur celui d'achat, déduction faite de toutes dépenses du magasin, il en résulte que les *dépenses de famille* ne doivent pas être comptées pour des pertes dans le commerce. Ainsi le marchand qui, d'après ce calcul, aurait fait un gain de \$200 dans son négoce, n'en a pas moins réalisé ce profit, lors même que les dépenses de sa famille en ont absorbé tout le montant : ce n'est pas le profit, mais le *Capital* seul du marchand qui est affecté par les dépenses plus ou moins grandes de sa famille.

Les auteurs français, en Tenue de livres, ont pour usage, il est vrai, d'inscrire ces dépenses au compte de *Profits et Pertes* ; mais il faut observer qu'il existe en France un *Code de commerce* qui oblige tout commerçant à comprendre dans son inventaire, non-seulement ses dettes actives et passives, mais même ses effets *mobiliers et immobiliers* : ce qui justifie raisonnablement cette pratique dans ce pays.

Quant aux auteurs anglais et américains, ils observent tous un usage contraire, qui est d'inscrire les *dépenses de famille* au débit du compte de Fonds (Stock). Comme nous suivons en Canada la méthode anglaise, il est plus raisonnable de l'observer généralement, et, surtout, dans ce cas particulier où l'usage est parfaitement logique.

MM. J. B. Cloutier, D. McSweeney et M. Ryan parlèrent dans le même sens.

M. le Principal J. Langevin confirma les mêmes idées, d'autant plus, ajouta-t-il, que cet usage pratiqué par les Anglais, dont nous suivons la méthode en Tenue de livres, est parfaitement logique et ne change en rien le résultat obtenu par le compte de *Fonds*, qui représente le *Capital* du marchand.

Enfin tous les membres de l'Association se prononcèrent unanimement pour la pratique des auteurs anglais, telle qu'exposée dans les remarques précédentes.

Ensuite, M. Norbert Thibault propose, secondé par M. Jos. Létourneau, et il est

Résolu—Que les membres de cette Association célèbrent, au mois de Mai prochain, le dixième anniversaire de l'établissement de leurs conférences, et qu'un comité composé de M. le Principal, de M. le Président, de MM. C. Dion, du moteur et du second, soit nommé à l'effet d'organiser cette séance.

Et l'assemblée s'ajourne.

LOUIS DION,
Secrétaire.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

CANADA.

UN CONTEMPORAIN : G. B. Faribault, par l'abbé Casgrain ; 1 vol. in-12, broché, 123 pp. Léger Brousseau, éditeur.

M. Hamel, gendre de M. Faribault a conservé sur la toile les traits de l'homme de bien qu'il avait le droit de vénérer à plus d'un titre. Cette belle figure est placée en tête de la biographie que vient de publier M. l'abbé Casgrain. Est-ce le peintre ? est-ce l'écrivain qu'il faut le plus admirer ? En vérité, nous serions en peine d'en juger, et c'est bien le lieu de reconnaître l'axiôme proclamé par le vieil Horace : *ut pictura poesis*. La poésie a donné la main à la peinture, et toutes deux ont rivalisé d'efforts pour conserver dans toute leur pureté les traits de notre éminent concitoyen que la mort aura vainement tenté de défigurer. Grâce à ces deux talents, nous aurons toujours sous les yeux sa noble figure et l'exemple de ses grandes vertus.

LE COLLÈGE DE NICOLET : 1 vol. in-12, broché, 215 pp. ; sorti des presses de la *Minerve*.

C'est une bonne et nous dirons même une religieuse pensée que celle de conserver ainsi le souvenir des hommes généreux qui ont consacré leur vie entière à l'éducation de la jeunesse du pays. Tous nos hommes d'élite dans presque toutes les classes de la société retrouvent dans les noms des Laval, des Plessis, des Bédard, des Girouard, des Ducharme, des Mignault, etc., les parrains de leur intelligence. Tous ces beaux noms de notre histoire se rencontrent au berceau de leur première idée. Ils ont pour ainsi dire pétri de leurs mains les esprits et les cœurs de nos hommes les plus éminents. Si nous n'avons jamais manqué de chefs, si nous avons une belle histoire politique, c'est à eux que nous le devons. Notre nationalité s'est retremée plus d'une fois aux foyers de lumière que la religion a fait surgir, suivant le besoin, de différents points du pays, et encore aujourd'hui, nos destinées n'ont de garantie de salut que dans le maintien de ces institutions qu'elle a créées. Les continuateurs de ces œuvres se montrent dignes de l'héritage de gloire et de vertu qui leur a été légué. Nous leur devons à tous une reconnaissance infinie, une reconnaissance d'autant plus grande que leurs travaux sont détachés de tout but terrestre, de toute récompense matérielle. Le dévouement le plus entier est le couronnement de leurs mérites. Ils ne sèment que dans les cœurs, c'est bien le moins qu'on leur rende des actions de grâces pour les bienfaits qu'ils nous distribuent avec tant de prodigalité. Insérons leurs noms à la première page de notre histoire et gravons les à jamais dans la mémoire de la nation.

CHANSONS POPULAIRES DU CANADA, recueillies et publiées avec annotations, etc., par Ernest Gagnon ; 370 pp.

Ce petit recueil doit trouver une place honorable dans toutes nos bibliothèques, par son mérite littéraire. Dans les courtes notes qui accompagnent chacune de ces chansons recueillies à propos sur la pente de l'oubli, l'auteur a trouvé l'occasion d'écrire de bien jolies, de bien charmantes choses, avec un style à la fois naturel et brillant. M. Gagnon connaît son art et il sait en parler comme il sait le pratiquer, avec science et talent. Mais c'est surtout par nos familles canadiennes que cet ouvrage sera le plus hautement préconisé. Tout notre passé est là, dans un petit livre, dans cette centaine de chansons, que nos pères ont composées ou chantées, dans leurs malheurs, dans leurs amours, dans leurs espérances, dans leurs joies. Ces refrains si purs, remplis d'une poésie naïve, sont l'image des mœurs d'autrefois, qu'un courant de nouvelles idées altère et détruit impitoyablement. Il y a plus d'un de ces débris que la jeunesse méprise et foule à ses pieds qui méritent l'attention du véritable poète et même du philosophe.

Nos chansons vont se perdre, s'oublier. Déjà on ne les entend plus que dans des campagnes, éloignées des villes et sur les lèvres décolorées de nos aïeules. Nous avons pourtant dormi notre premier sommeil en entendant ces doux, tendres et souvent mélancoliques refrains.

Par quoi les avons-nous remplacées ? Par de fades romances, par des opérettes équivoques ou bien par des opéras, qui semblent vous prendre à la gorge pour vous étouffer et qui font craindre l'apoplexie pour le chanteur ou la chanteuse.

En vérité, nos médecins ne fréquentent pas assez nos salons !

Une page du *ça et là* de M. Veillot, sur pareil sujet ne serait pas déplacée ici. Au surplus, le Veillot est aujourd'hui tout plein d'actualité. La voici cette page :

« Un soir dans un très beau salon, voilà une très belle comtesse, grande, bonne, parée, illustre, que vous dirai-je ? un cygne à plumes de paon, un air de reine, une voix de poète et pour compléter l'éloge un esprit de femme, voilà cette filleule des fées qui se met au piano et qui vous chante une romance à la mode.

La romance finie, grands compliments de tous côtés, charmant ! adorable ! divin !

J'avais désiré entendre chanter la Comtesse et je crus, que je lui devais aussi quelque fadour. J'avançai, le courage me manqua. La Comtesse voulut s'en amuser.

Eh bien, me dit-elle, j'ai chanté, vous m'en avez prié ; voyons votre compliment. — Hélas ! madame, vous avez été parfaitement bonne de

chanter, vous avez chanté parfaitement, et je vous serai parfaitement obligé si vous me dispensez d'en dire davantage. — C'est parfait, dit-elle, continuez. — Que m'ordonnez-vous, madame ? J'ai une opinion sur les romances... — Vous n'aimez point les romances ? — Je l'avoue en tremblant, madame. — Pas même celles que je chante ? — Celles-là, madame, moins que les autres, je le dis hardiment. — C'est comme moi ; mais il faut voir vos raisons. Vous ne me diriez point que je chante mal ; c'est ce que j'ai chanté qui vous déplaît. Qu'est-ce que j'ai donc chanté ? Allons, ne craignez pas de me rendre un service. — Eh bien, madame, vous avez chanté ce que pour rien au monde vous ne voudriez dire.

Elle réfléchit un instant, me tendit la main, et reprit : — Je vous écoute. — Véritablement, madame, continuai-je, c'est un service que j'ose essayer de vous rendre. Comment se peut-il que votre mémoire retienne et que votre voix répète ces platitudes ? Que trouvez-vous donc là dedans ? — Rien du tout ? Des sons. — Mais ils ont un sens. Premièrement, vous faites tort au bon goût, aux beaux vers, quand vous daignez redire ces rimes fades, alignées par une main vouée à la tenue des livres. Ah ! si vous connaissiez Pinson ! — Quel Pinson ? — L'auteur de tout cela. Un employé, une ombre jaune qui va et revient de son bureau à sa chambre, un parapluie sous le bras. Rien dans la tête, rien dans le cœur, rien sur le visage. En même temps que son parapluie, il porte un dictionnaire de rimes, d'où il tire des poésies qu'on lui paye trente-trois francs, et que les belles dames vont chanter en belle parure, pour charmer le beau monde et faire mourir de chagrin les vrais poètes. Ce soir, madame, quand vous serez seule, récitez-vous à haute voix la romance de Pinson, en pesant un peu les mots. Votre prière n'y perdra rien. Pinson parle de ciel et d'amour ! vous verrez s'il a jamais jeté un regard vers le ciel, jamais senti battre son cœur. Mais les mots y sont ; ils forment un scabreux mélange sur lequel je crois au moins téméraire d'attacher l'attention des enfants sérieuses qui sont ici. Dans quelques années, lorsque votre fille aura quinze ans, vous plairait-il qu'on vint lui dire ou lui chanter qu'il faut aimer, que l'amour est le bonheur, qu'il y a des messieurs et des demoiselles sur la terre qui s'appellent entre eux des anges, qui se disent que l'amour est éternel. Et quand ? c'est vous qui donnez un charme à ces sottises, vous si pieuse et si honorée, qui voulez-vous qui les blâme ?

— Vous avez raison, me répondit la comtesse. Je savais bien que ces romances me plaisaient peu, mais je ne cherchais point à m'en rendre compte. J'ai toujours entendu chanter cela ; je l'ai chanté comme les autres. Je ne crois pas qu'il en résulte grand dommage. Toutefois, il est vrai que c'est absurde. Faute d'y songer, nous autres chrétiens, nous devenons païens dans ce monde païen. En vérité, je ne souhaite pas du tout que ma fille fasse valoir les rêveries de M. Pinson. Et de quel droit chanterais-je ce que je ne voudrais pas que ma fille chantât ? Adieu, monsieur Pinson ; nous ne voguerons plus dans votre nacelle...

Après cela, si l'on veut encore à tout prix, de la romance et de l'opérette, des *anges aux ailes d'or, aux yeux bleus, etc.*, nous ne demanderons plus qu'un *laissez chanter* pour les vrais canadiens à qui le cœur en dit encore. Un petit coin s'il vous plaît sur les rayons de vos bibliothèques, pour ce petit livre. C'est bien naïf, bien simple, bien malotru pour vous, peut-être ; mais pour nous, nous savons que nous venons de là et nous nous en honorons. Il y a du cœur là dedans et vous n'avez pas même d'esprit pour le remplacer. Là donc, un petit coin de vos grands murs pour ce portrait de famille qui rappelle de si doux, de si tendres, de si généreux souvenirs.

Sommaire de la *Revue Canadienne*, livraison de mars : Nélida, (suite) par T. L. — De la satire chez les anciens, par Octave Pelletier. — De Québec à Mexico, (suite) par Faucher de St. Maurice. — Entretien sur Naples, (suite et fin) par J. S. Raymond, Ptre. — Les événements du mois, par J. Royal.

Sommaire de l'*Echo de la France*, livraison d'avril. — L'évêque d'Orléans est un grand coupable, par H. de Riancey. — Fiat voluntas tua, (poésie). — L'épiscopat français. — Mémoires anecdotiques, (fin). — Les Odeurs de Paris. — Les Moines d'Occident. — Conférences de Notre-Dame, par le P. Hyacinthe. — La clef d'or, (suite) par Zénaïde Fleuriot. — Pensées diverses. — Esquisse du P. Hyacinthe. — Chansons populaires du Canada. — Le rameau béni, (poésie). — L'abeille butineuse de l'*Echo*.

FRANCE.

COLBERT : Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur sur la proposition de S. Exc. M. Magne, ministre des finances, par Pierre Clément, membre de l'Institut. T. IV. Administration provinciale, agriculture, forêts, haras, canal du Languedoc, routes, canaux et mines. Gr. in-8, cxxxii-679 p. Paris. Imp. impér. 12 fr.

CONSTANT (B.) : Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, par Benjamin Constant. Nouvelle édition, suivie de la lettre sur Julie et des réflexions sur le théâtre allemand, du même auteur, avec un avant-propos de M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. Gr. in-8, viii-280 p. Paris. Lib. Michel Lévy frères, 1 fr.

ERCKMANN-CHATRIAN : Le Blocus, épisode de la fin de l'Empire, par Erckmann-Chatrian. 1er, 2e 3e et 4e éditions, in-18 Jésus, 339 p. Paris. Lib. internationale Hetzel. 3 fr.

HILLEBRAND : La Prusse contemporaines et ses institutions, par M. K. Killebrand. In-18 Jésus, xv-288 p. Paris. Lib. Germer-Baillière. 3 fr. 50 c.

LEFÈVRE : Les Merveilles de l'architecture, par André Lefèvre, illustrées de 50 vignettes, par Théron, Lancelot, etc. In-18 Jésus. 348 p. Paris. Lib. L. Hachette et Cie. 2 fr.

MALTE-BRUN : Géographie universelle de Malte-Rrun entièrement refondue et mise au courant de la science, par Th. Lavallée, professeur de géographie et de statistique à l'école militaire de Saint-Cyr. T. III. Gr. in-8. 692 p. Paris. Lib. Fournier et Cie. 10 fr.

M. Guizot doit publier le 8ème et dernier volume de ses mémoires dans le courant du mois d'Avril prochain. Les dernières pages contiendront le récit des trois journées de juillet.

— LA VIE SOUTERRAINE OU LES MINES ET LES MINEURS, par L. Simonin. Ouvrage illustré de 160 gravures sur bois, de 20 cartes tirées en couleur et de 10 planches imprimées en chromo-lithographie. 1 vol. gr. in-8°. Paris, L. Hachette et Cie. 30 fr.

On n'a jamais consacré à la vulgarisation scientifique un ouvrage plus complet et plus consciencieux de fond, plus magnifique de forme que celui de M. Simonin. "C'est la lutte du mineur, dans sa dramatique réalité, sans invention d'aucune sorte, que nous allons décrire, dit-il dans sa préface. Nous suivrons l'ouvrier dans sa vie souterraine, sur son champ de bataille. Nous raconterons ses mœurs, et comme nous nous proposons non-seulement d'intéresser, mais d'instruire, nous parlerons des pays qu'il habite, nous ferons connaître les substances qu'il exploite, enfin nous essayerons de fixer la mission sociale de cet intrépide pionnier..." La première partie du livre est consacrée au charbon de terre, matière désormais indispensable aux nations civilisées, la seconde aux métaux, origine de tous les progrès depuis l'apparition de l'homme sur le globe; la dernière aux pierres précieuses, qui remplissent elles-mêmes un rôle ici-bas, celui de venir en aide à tous les arts décoratifs. On voit la simplicité, mais aussi la fécondité de ce plain. M. Simonin, dans un style élégant, coloré et concis, en a rempli toutes les parties avec infiniment de science, de clarté et d'intérêt. Les illustrations sont comme le texte, absolument exactes, en même temps que pittoresques, qu'elles reproduisent soit les scènes de la vie du mineur, soit le théâtre de ses travaux, soit les instruments et les objets de son labeur. Les cartes, indiquant les divers terrains carbonifères du globe, sont toutes tirées de documents authentiques. Ce que l'on admire surtout, ce sont ces belles planches chromolithographiques qui représentent : la famille du carbone, depuis la tourbe des marais jusqu'au diamant; les familles des divers métaux; enfin celles des pierres précieuses. Le minéral, la gemme sont rendus avec leur nuances, leurs veines, leurs contrastes de couleur, leur jeux de lumière dans les cristaux. Un livre qui parle si bien à l'esprit et aux yeux offre à tout le monde une belle occasion d'acquiescer les notions les plus complètes sur l'histoire scientifique et industrielle du monde minéral.

— LES INSECTES, par Louis Figuier, ouvrage illustré de 605 figures, dessinées d'après nature et de douze grandes compositions. 1 vol. in-8°. Paris, L. Hachette et Cie, 10 francs.

L'auteur de la *Terre avant déluge*, de la *Terre et les Mers*, de l'*Histoire des Plantes*, des *Zoophytes* et *Mollusques* consacre cette année son 5^e volume des *Tableaux de la nature* à l'étude si intéressante des insectes. Après une introduction sur la structure générale de ces petits êtres, M. L. Figuier expose successivement l'histoire des huit ordres que le genre embrasse : les Aptères (puces, poux); les Diptères (cousins, mouches); les Hémiptères (punaises); les Lépidoptères (papillons); les Orthoptères (sauterelles, grillons); les Hyménoptères (abeilles, guêpes); les Névropères (libellules, éphémères, frigancs); les Coléoptères (hannetons, scarabées). Que de détails curieux et vraiment extraordinaires dans la vie et les mœurs de ces milliers d'insectes qui voltigent autour de nous et que nous connaissons pourtant si peu! Les hommes faits disputeront aux jeunes gens ce nouveau volume quand ils verront tout ce qu'il y a d'instruction sérieuse sous cette exposition brillante et de rigueur scientifique dans cette attrayante clarté. L'ouvrage est richement illustré de pittoresques tableaux et de gravures d'une grande exactitude; c'est une lecture des plus séduisantes, bien qu'elle soit empruntée, non aux vaines fictons des histoires imaginaires, mais aux utiles leçons de la science et de la vérité.

— VOYAGE DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE, à travers le Canada, les montagnes Rocheuses, et la Colombie anglaise, par le vicomte Milton et le Dr W. B. Cheadle; traduit de l'anglais par M. J. Berlin de Launay contenant 22 vignettes et 8 cartes. 1 v. grand in-8°. Paris, L. Hachette et Cie, 1866.

On ne pourrait nier les progrès importants qui s'accomplissent chaque année dans le domaine et la géographie. De toutes parts, en Europe comme dans les autres parties du monde, de généreux efforts sont tentés pour élargir de plus en plus le cercle qui doit nous mettre en communication avec des contrées ou des peuplades jusqu'ici ignorées ou mal connues. Les voyageurs qui explorent l'Afrique se multiplient, et bientôt, espérons-le, l'intérieur de ce vaste continent se trouvera relevé d'une

manière certaine dans ses points principaux. Au milieu de ce mouvement des esprits désireux d'augmenter l'importance des découvertes de cette nature, l'exploration, encore si incomplète de l'Amérique, ne pouvait être négligée. Dans la partie septentrionale de ce continent, de même que dans la partie sud, il reste encore d'immenses espaces inconnus. Dans la Nouvelle-Bretagne, notamment, où l'action bienfaisante de l'Européen sur les races sauvages s'exerce avec le plus de permanence, on avait besoin de trouver, à partir des frontières du Canada, le chemin le plus sûr et en même temps le plus court qui pût conduire des côtes de l'Océan Atlantique à celle du Pacifique. Deux voyageurs anglais, M. le vicomte Milton et M. le Dr. Cheadle se sont chargés de tracer cette voie. Après s'être rendus de Liverpool à Québec en juin 1862, ils partirent de cette dernière ville avec l'intention d'atteindre Victoria, en se faisant jour à travers les montagnes Rocheuses. Leur expédition, abstraction faite des obstacles et des incidents nombreux dont elle devait naturellement être hérissée, a parfaitement réussi. MM. Milton et Cheadle sont arrivés à Victoria en mars 1864. Leur relation est instructive à plus d'un titre, et l'on doit savoir gré à M. Belin de Launay d'avoir bien voulu nous en donner une traduction aussi élégante que fidèle. Les personnes appliquées à l'étude des progrès de la géographie réserveront, nous n'en doutons pas, un accueil favorable à la publication qui fait l'objet de la présente notice.

— VOYAGES ET DÉCOUVERTES D'OUTREMER, au dix-neuvième siècle, par Arthur Mangin; illustrations par Durand-Brager. 1 Vol. grande in-8° avec 24 belles gravures sur bois hors texte. Tours, A. Mame et Cie. 1867.

On rapporte que lorsque Marco Polo était prisonnier à Gènes, il fut obligé de raconter ses aventures en Orient aux nombreux visiteurs qui vinrent dans ce but trouver l'illustre voyageur, et que, fatigué d'avoir à recommencer sans cesse les mêmes récits, il se mit à écrire, dans sa prison, la relation de ses voyages. C'est qu'en effet, rien n'intéresse plus que les récits des voyages et des découvertes; plus les pays sont éloignés, plus ils offrent d'attrait pour nous. Nous aimons à connaître leur configuration, leur climat, leurs productions, le caractère et les mœurs de leurs habitants. Aussi l'histoire des voyages tient-elle une grande place dans l'histoire générale de l'humanité. Depuis Pithéas le Marseillais et Strabon, jusqu'à Barth et Livingstone, que de récits généraux et spéciaux sont venus apporter des connaissances nouvelles et intéressantes sur notre planète! Chaque siècle a eu sa part dans les découvertes; le nôtre n'est pas resté en arrière, et offre un champ assez vaste à ceux qui veulent intéresser le public par des récits de voyages; c'est ce qu'à bien compris M. Arthur Mangin, auteur du livre *Voyages et découvertes au dix-neuvième siècle* que nous avons sous les yeux. Ce volume est un exposé simple et intéressant des principales explorations modernes; à côté des voyages du capitaine Baudin dans l'Australie, du capitaine Freycinet dans l'Océanie, d'une Commission anglaise aux îles Andaman, des voyageurs de circumnavigation de Dumont-d'Urville avec l'*Astrolabe* et la *Zélee*, du capitaine Wullerstorff Urtair, de la marine autrichienne, sur la *Novara*, nous y remarquons la relation d'un voyage entrepris dans l'Amérique du Sud par D. Giovanni Muzi, vicaire apostolique de la mission du Chili, et dont faisait partie D. Giovanni Maria Mastai, aujourd'hui Pie IX. M. Mangin s'est attaché tout spécialement à nous exposer les difficultés et les dangers des voyages au pôle arctique, en nous faisant le récit des explorations tentées par les capitaines Ross, Back, Parry, Franklin qui a attaché son nom à ces entreprises dans les régions arctiques, par le Dr Kane et par le capitaine Mac-Clintock. L'auteur n'a pas eu la prétention de nous présenter une œuvre scientifique; c'est une simple série de récits écrits d'une manière claire et élégante à l'usage de la jeunesse. Nous croyons toutefois que le livre a une portée plus élevée que celle que la modestie de l'auteur semble vouloir y attacher, et qu'il sera lu avec fruit non-seulement par les personnes qui se préoccupent des progrès de la géographie.

Petite Revue Mensuelle.

On peut dire, sans exagération, qu'en ce moment, toute l'Europe est à la tribune. Les Chambres, Conseils à la fois des nations et des rois, sont ouvertes à Paris, Londres, Berlin, Vienne, Florence et Constantinople. C'est l'heure où l'on se félicite de ses triomphes, où l'on se console de ses défaites, où l'on s'efforce de cauteriser ses plaies pour n'arriver trop souvent qu'à aggraver son mal; l'heure où les partis opposés cessant leurs petites guerres d'escarmouches, par les hustings, les clubs et les journaux se préparent à la grande lutte des débats parlementaires dont les résultats sont décisifs; l'heure où l'on voit des rois jeter leur sceptre pour le retremper dans la fournaise ardente de l'opinion, où l'on en voit d'autres arracher de leurs mains un dernier lambeau de voile qui masque la face auguste de la liberté, l'heure, aussi malheureusement, où l'on s'occupe de forger des chaînes aux faibles et aux vaincus. Ce dernier spectacle nous est offert à la fois par la Russie vis-à-vis la Pologne et par les Etats Américains du Nord vis-à-vis les Etats du Sud. Etrange rapprochement, et d'autant plus étrange que le *Radical Américain* paraît de force à en remonter en fait d'arbitraire et de despotisme, à l'autocrate lui-même.

Cette réunion simultanée des plus grands corps politiques emprunte une solennité inaccoutumée aux événements qui viennent de s'accomplir, aux victoires, aux conquêtes de la Prusse, à l'unité de l'Italie, à tout ce fracas des dernières guerres dont la répercussion se fait encore sentir

chez tous les peuples. La France, après avoir concentré ses forces sous le contre-coup de la bataille de Sadowa s'occupe activement de la réorganisation de son armée et délègue à un des liens trop resserrés qui pourraient gêner dans une lutte éventuelle. Quelles que soient les causes originaires du mouvement qui s'y opère dans le sens des libertés et des franchises populaires, nous ne pouvons néanmoins nous empêcher d'y applaudir. La concession du droit de réunion, du droit d'interpellation, substitué à l'adresse, la suppression de l'arbitraire pesant si lourdement sur la presse, sont des dons qui tombés inopinément des mains du pouvoir ont désarmé ses adversaires les plus acharnés. L'empire a retrouvé une nouvelle vie dans cette atmosphère de libertés dont il vient d'entourer la France. Il y a plus de dix ans de règne dans ce seul acte où Napoléon III, Empereur, met en pratique, les principes du prisonnier de Ham, de l'exilé de Genève et même du Président de la République. Car c'est dans son manifeste de 48 que se retrouvent ces paroles : "Je veux préserver la liberté de la presse des deux excès qui la compromettent toujours, l'arbitraire et sa propre licence." En 1843, à propos du droit de réunion il écrivait : "En Angleterre, la plupart des questions importantes, avant d'être portées au Parlement, ont été préalablement approfondies et discutées dans une foule de réunions publiques ou privées qui sont comme autant de rouages qui épluchent, broient et pétrissent la matière politique avant qu'elle ne passe sous le grand laminoir parlementaire. Lorsque le membre de la Chambre des Communes arrive à Westminster il a déjà une entière connaissance de tous les sujets qui doivent se présenter pendant la session, car il a déjà pris, maintes fois la parole, dans un grand nombre de meetings et de diners, il a soutenu de fréquentes discussions dans les clubs dont il fait partie. En France, au contraire, le député qui arrive à la Chambre n'a entendu de controverses politiques que dans son journal, et les occasions lui manquent pour approfondir l'opinion et pour s'exercer dans des luttes préparatoires à la grande lutte de la tribune. Le droit d'association est donc la base fondamentale d'un gouvernement représentatif."

L'Empereur ne manque pas de faire observer en terminant son discours d'ouverture des Chambres qu'il a attendu le moment où il voit la France solidement assise sur de fortes institutions pour lui accorder ces libertés. Il laisse par là entrevoir que sa politique réserve encore de plus grandes faveurs au peuple, à mesure qu'il s'en rendra digne par son attachement à l'Empire et à sa dynastie. La tactique parlementaire a été quelque peu déroutée par ces innovations auxquelles on n'était pas préparé, mais petit à petit les idées se coordonnent, et la polémique prend un pied plus ferme sur un terrain si récemment remué. C'est M. Glais-Bizoin qui a inauguré la tribune parlementaire, cette tribune réinstallée par l'Empereur et que le Président de la République trouvait si gênante en 1848. M. Jules Favre l'un des coryphées de l'opposition ne tarda pas à l'y suivre. M. Rouher y monta ensuite pour défendre le gouvernement, ce qu'il a fait avec une éloquence telle, qu'elle a pu faire oublier celle de M. Favre, ce qui n'est pas peu dire. A M. Rouher succéda M. Olivier—jusque là du parti de l'opposition—qui n'eût que des paroles de félicitation pour la noble initiative du pouvoir et qui, au grand scandale de plusieurs de ses amis lui offrit l'appui de son vote et de son influence, dans le cas où les mesures attendues réaliseront les espérances conçues. MM. Thiers et Berryer devaient interpellier prochainement le ministère, l'un sur les affaires du Mexique et l'autre sur la malencontreuse circulaire du directeur des postes. D'autres interpellations sur les affaires de Rome, sur celle de la Prusse doivent aussi être soumises à l'approbation des neuf comités durant le cours de cette session.

La loi qui a pour but de régulariser l'enseignement des filles, d'étendre la gratuité, d'améliorer la condition de l'instituteur, a été discutée à la séance du 1er mars. MM. Kolb-Bernard, Malézieux, Stiévenart-Bethune et Carnot y ont pris une part très-active. Le discours de M. Duruy, leur répondant à tous, a été fort applaudi. Il ne veut pas substituer à l'Université l'enseignement de corps religieux que réclament spécialement MM. Kolb-Bernard et Stiévenart-Bethune.

Il appert encore d'après les discours du trône que la France est en relations amicales avec toutes les puissances de l'Europe, qu'elle travaille, de concert avec l'Angleterre et la Russie au règlement de la question d'Orient, pour le bénéfice des populations chrétiennes. La Crète n'est pas aussi abandonnée que certains publicistes la représentent. Un rare esprit de modération souffle sur la Turquie. Il n'y a du reste rien de tel que l'impuissance pour atténuer les gouvernements despotiques.

La Prusse ne s'endort pas sur ses lauriers de Sadowa. Le 24 février dernier, le roi Guillaume ouvrait solennellement les nouvelles Chambres de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Quelques jours ont suffi pour leur faire approuver la constitution qui remet leurs forces, leurs ressources, leurs destinées entières aux mains de M. de Bismark. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir que dans un avenir prochain les légères lignes de démarcation qui séparent ces diverses populations de la Germanie auront été entièrement effacées, sous la rude main de la royauté prussienne. Les puissances de l'Europe en prennent résolument leur parti et sauf qu'elles doublent le chiffre de leurs armées et qu'elles les munissent du terrible fusil à aiguille, elles acceptent ce fait accompli comme une nécessité impérieuse, comme une conséquence logique de l'homogénéité d'origine, de langage, de mœurs, de ces différents peuples. Napoléon III jette sur cette création politique le long manteau de son grand oncle qui avait lui-même conçu le projet que M. de Bismark vient de réaliser.

En présence de ce concert unanime des populations Germaniques, se concentrant s'unifiant, adoptant avec enthousiasme le même régime et le même drapeau, l'anarchie, les divisions qui règnent en Italie offrent un contraste frappant.

Le ministère Ricasoli renversé par un vote de non-confiance a offert sa résignation au roi qui l'a refusé. Là-dessus, les Chambres ont été dissoutes et les députés renvoyés au peuple. L'élection était fixée au 10 de ce mois et les Chambres ont été réouvertes dès le 22. Le gouvernement Italien en prévision des déficits qui vont nécessairement se rencontrer dans les prochains exercices avait tenté de négocier un emprunt avec une maison de banque belge offrant comme crédit les immeubles du clergé Italien, qu'il se proposait de convertir en rentes sur l'État. Ces diverses mesures ont paru trop absolues aux Chambres qui ont refusé de les ratifier. Il paraît cependant que Victor Emmanuel tient quand même à la liquidation des biens ecclésiastiques, puisqu'il relève sur ce terrain, ceux que la voix du peuple venait d'y terrasser. Et pendant que l'on se dispute ainsi les dépouilles de l'Eglise, que les riches pillent et dévastent ces greniers des pauvres, et des nécessiteux, la misère sévit cruellement dans la masse du peuple. Il faut en excepter toutefois Rome et son territoire dont les habitants jouissent d'un bien-être, touchant de près à l'abondance.

Une pareille détresse, peut-être plus profonde encore, se fait sentir à Londres et dans les principales villes manufacturières de l'Angleterre. Jamais un tel dénuement ne s'est vu dans la grande métropole. La charité, tout inventive qu'elle soit, n'a pas encore assez de ressources pour donner à chaque affamé un morceau de pain et un haillon à chaque nudité. Une large portion du peuple, le plus riche du monde, est menacée de mourir de faim. Là où il existe plus de manufactures que dans le reste de l'univers, des centaines de milliers de personnes ont à peine un lambeau d'étoffe pour se couvrir.

Mais élevons nos regards plus haut. Prêtons l'oreille aux acclamations de ce grand peuple. Bright vient d'arracher au ministère un projet du fameux bill de réforme depuis si longtemps attendu. On dirait que toute l'Angleterre tressaille d'allégresse. Un vote d'une aumône nationale accordée à la misère grouillante de Londres vaudrait pourtant bien mieux que la conquête de droits que la corruption rend le plus souvent illusoire. De cette tourbe sans nom, qui a faim et qui grelotte, on ne s'occupe qu'à l'heure de l'impôt et on ne lui accorde que le droit de souffrir et de mourir. Mais de ses lèvres décolorées, avant que la mort ne les refroidisse, il s'échappe bien des blasphèmes contre la société et contre la nation. On laisse gronder ce tonnerre, mais il éclatera terriblement un jour.

Les Chambres Anglaises ont été ouvertes le 5 février. Le discours du trône fait mention du projet de confédération de la Province du Canada. C'est à peu près ce qu'il contient de plus remarquable,—dans tous les cas,—c'est bien le point qui nous intéresse le plus.

Le projet de bill de confédération tel qu'il nous est venu ne diffère pas des résolutions de la Conférence de Québec. Le style en a été épuré, mais le texte est resté à peu près le même. On s'est contenté de polir le monument sans guère y ajouter ou en retrancher une seule pierre.

Les provinces réunies devront s'appeler *Canada*, et séparément le Haut-Canada se nommera *Ontario*, le Bas-Canada sera désigné sous le nom de Province de *Québec*. Le Parlement du *Canada* composé de deux Chambres, le Sénat et les Communes, sera constitué comme le Parlement anglais. Les Sénateurs seront nommés à vie par le gouverneur et les représentants des Communes seront élus par le peuple. Il y aura 72 sénateurs, choisis par la reine, dont 24 pour le Haut-Canada, 24 pour le Bas et 24 pour le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse. Les Communes seront formées de 182 membres, dont 82 représenteront le Haut-Canada, 65 le Bas, 19 la Nouvelle Ecosse et 15 le Nouveau Brunswick. Les divisions territoriales du Bas-Canada, par comtés restent les mêmes. Quelques changements, d'une légère importance auront lieu pour la Nouvelle Ecosse et le Haut-Canada.

Un Lieutenant-Gouverneur et une chambre appelée l'Assemblée Législative, de 82 membres, formeront le pouvoir législatif de *Ontario*.

La province de Québec conserve la même forme de gouvernement avec 62 députés à l'Assemblée Législative et 24 Conseillers Législatifs élus par le peuple. Il en est de même des Législatures du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse.

L'Orateur du Sénat sera nommé par le Gouverneur, les Orateurs des autres Chambres, pour toutes les Provinces comme pour les Communes seront élus par les Députés.

Il y aura un conseil pour aider et aviser le gouvernement du Canada, qui s'appellera le Conseil Privé pour le Canada; et les personnes qui seront les membres de ce conseil seront, de temps à autre, choisies et appelées par le Gouverneur-Général et assermentées comme Conseillers Privés, et les membres de ce conseil pourront, de temps à autre, être déposés par le Gouverneur-Général. Le Conseil Exécutif de *Ontario* et Québec se composera de telles personnes que le Lieutenant-Gouverneur jugera à propos de temps en temps d'appeler, et pour la première fois, des officiers suivants, savoir: d'un Procureur-Général, d'un secrétaire et régistrateur de la Province, d'un trésorier de la Province, d'un commissaire des Terres de la Couronne, d'un commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, et, à Québec, de l'Orateur du Conseil Législatif et d'un Solliciteur-Général.

La constitution de l'autorité exécutive dans chacune des Provinces du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, continuera à exister soumise aux dispositions de cet acte, — comme lors de l'Union, jusqu'à ce qu'elle soit altérée sous l'autorité de cet acte.

Toute loi appropriant aucune part du revenu public, ou imposant aucune taxe ou impôt, devra être d'abord présentée dans la Chambre des Communes.

Le cadre de cette revue ne nous permet pas de faire l'analyse complète de ce document qui du reste n'a pas encore reçu la sanction du gouvernement de la métropole, — mais nous croyons devoir publier, *in extenso*, le 93ème article qui a rapport à l'éducation et qui nous intéresse, par conséquent, plus particulièrement.

Dans et pour chaque Province, la Législature peut exclusivement faire des lois relatives à l'Éducation, sujettes et conformément aux dispositions suivantes :

1. Rien dans telle loi devra affecter d'une manière préjudicieuse aucun droit ou privilège relatif aux écoles de dénominations dont jouira aucune classe de personnes en vertu de la loi dans cette province lors de l'union.

2. Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés par la loi et imposés dans le Haut-Canada, au temps de l'Union, quant aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques de Sa Majesté, devront être étendus et sont par les présentes étendus aux écoles dissidentes de sujets protestants ou catholiques dans la Province de Québec :

3. Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existe par la loi au temps de l'Union ou sera ci-après établi par la Législature de la Province, il pourra être fait un appel au Gouverneur-Général en conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun droit ou privilège de la minorité protestante ou catholique des sujets de Sa Majesté relativement à l'Éducation.

4. Dans le cas où aucune telle loi provinciale qu'il semblera de temps à autre nécessaire au Gouverneur-Général en conseil pour l'exécution de la clause ci-dessus ne sera pas passée, ou dans le cas où aucune décision du Gouverneur-Général en conseil ou aucun appel en vertu de cette section ne sera pas mis en exécution convenablement par l'autorité provinciale compétente; alors et dans chaque tel cas et en autant seulement que les circonstances de tel cas l'exigeront, le Parlement du Canada aura le pouvoir d'y appliquer une loi pour l'exécution des dispositions de cette clause et de toute décision du Gouverneur-Général en conseil.

Aux dernières nouvelles reçues d'Europe, cet acte n'avait pas encore subi sa troisième lecture. Les uns attribuent ce retard à la résignation du ministre des colonies, Lord Carnarvon et de deux de ses collègues, les autres en cherchent la cause, dans la double requête de l'Université McGill du Bas-Canada et des catholiques du Haut-Canada, réclamant à divers titres contre la 93ème clause que nous venons de citer. Depuis que nous avons écrit ces lignes, nous avons appris que le *bill* a subi sa troisième lecture le 8 de ce mois (Mars).

Lord Carnarvon a été remplacé par le duc de Richmond. En même temps, Sir Joseph Pakington est appelé au ministère de la guerre, Stafford Northcote est nommé secrétaire d'État pour les Indes, Corry, Premier Lord de l'Amirauté, et Stephen Cade, Président du *Board of Trade*.

Le ministère de Lord Derby a longtemps hésité à présenter le *bill* de réforme. Il craignait le sort du dernier ministère qui a succombé sur cette même mesure. Mais comptant sur la parole donnée à M. Gladstone, qu'il prêterait son appui à un *bill* convenable, M. Derby a risqué la fortune de son ministère sur cet acte de justice tardive. M. Gladstone s'oppose au *bill* tel que présenté.

Nous savons peu de chose de la révolution de Crète dont le foyer projette des lueurs sinistres sur la Porte Ottomane. Un télégramme annonçait le désir que l'Autriche a manifesté d'intervenir, mais cette nouvelle a besoin de confirmation, d'autant plus que l'empereur Joseph et M. de Beust ont fort à faire à consolider les bases de l'État ébranlé. Au moment où la Hongrie se rattache par des liens indissolubles aux destinées de l'Autriche, la Bohême demande un gouvernement séparé et remet ainsi de nouvelles entraves à la politique du cabinet de Vienne.

Pendant que le despotisme git agonisant dans la vieille Europe les radicaux l'intronisent aux États-Unis. Les États du Sud sont impitoyablement sacrifiés à la rage des vainqueurs. Le régime militaire qu'on va leur imposer est contraire à toutes les lois de l'État comme à celles de l'humanité, de la raison et de la justice. Le congrès qui vient de siéger et celui qui siège encore à l'heure qu'il est ne paraissent pas scrupuleux à l'endroit des violations de la constitution. M. Johnson oppose invariablement son *veto* à toutes ces mesures odieuses, mais invariablement aussi, ce *veto* est renversé par les majorités de la Chambre et du Sénat. Quoiqu'il arrive, la voix du Président s'élèvera à jamais au-dessus de cette déplorable corruption du sens moral d'un peuple, comme une colombe au-dessus d'un marais fangeux. L'histoire lui tiendra compte de sa noble attitude qui fera oublier les taches qui se rencontrent dans sa vie passée.

Les feniens remuent encore ici comme en Angleterre et en Irlande. Là-bas, ils ont été étouffés dans les bras de fer des soldats anglais, ici des troupes américaines ont été stationnées sur les frontières pour arrêter l'invasion que nous attendons du reste de pied ferme.

On lit dans le *Ranchero* les détails suivants sur l'exécution de 123 Français par Escobedo.

« L'ordre a été exécuté le 3 février. Comme on a fusillé les 123 prisonniers les uns après les autres, la boucherie a duré jusqu'à sept

heures du soir. Les captifs étaient amenés un à un, et on laissait chaque cadavre saignant sur le terrain pour que la victime désignée pour le suivre pût bien le contempler. Aucun des condamnés n'a failli; la plupart ont marché à la mort en chantant l'hymne de la *Marseillaise*. Le soir, Escobedo a donné un grand bal à San Lui de Potosi... »

« Dans les derniers télégrammes de la Nouvelle-Orléans, les forces respectives des belligérants au Mexique ont été exagérées. Si Corona, qui a environ 10,000 hommes, rejoint Escobedo avant que Maximilien ait livré bataille à celui-ci, les chances de l'empire sont bien compromises. L'empereur ne dispose que de 10,000 hommes; Escobedo en a 18,000 et il en aurait 28,000 avec les forces de Corona. La disproportion du nombre serait trop grande contre les impérialistes. Aux derniers avis, Corona n'avait pas encore rallié Escobedo, mais il se préparait à le faire aussitôt qu'il aurait prélevé un impôt de 1 p. c. sur tous les revenus et toutes les propriétés dans son département. Au sud et à l'ouest de Mexico, Porfirio Diaz et Alatorre, dit-on, ne seraient pas éloignés de traiter avec Maximilien pour réaliser la convocation du grand congrès national proposé par le dernier. Les libéraux ont occupé Orizaba et Cordova

« L'archevêque de Mexico, Mgr. Labastida est parti pour l'Espagne. Maximilien à l'air de désespérer de la fortune et se prépare à quitter le Mexique, laissant après lui le champ libre aux guerres civiles.

Nous suivons toujours avec intérêt, l'Honorable Surintendant de l'Éducation dans son voyage, à travers l'Europe. Ce doit être une grande satisfaction pour nous de le voir si bien accueilli partout où il passe. Il devra rapporter de bien bonnes impressions de tous les pays qu'il visite, mais en retour il n'en laissera pas de moins avantageuses, et sur lui et sur le pays qu'il représente si dignement. Il était tout dernièrement à Anvers en Belgique où il a trouvé une riche mine à exploiter pour le succès de sa mission dans le système d'enseignement de cette contrée. Il se préparait à passer en Prusse.

Le nouveau régime de la Confédération ne paraît pas avoir agité grandement l'opinion en Canada. Les candidatures se posent et s'élaborent paisiblement de tous côtés. Il y aura tant de sièges à remplir dans nos Chambres que chacun espère y prendre place.

Au milieu des tumultes et des agitations politiques, l'Église du Canada agrandit les limites de son pacifique Empire. Hier, nous nous réjouissons de voir Mgr. Lafèche, prendre place au rang des princes de l'Église, aujourd'hui M. Jean Langevin, Principal de l'École Normale Laval de Québec, est appelé aux mêmes honneurs. Mgr. Langevin reçoit la tâche difficile d'établir un nouveau diocèse à Rimouski.

Ce nouveau diocèse devra comprendre les districts de Rimouski et de Gaspé et tout le comté de Témiscouata, moins les paroisses de la Rivière du Loup, de St. Antonin et de Notre-Dame du Portage, et au nord du fleuve, tout le territoire compris, entre la Rivière Portneuf et la Pointe du Blanc Sablon. La population totale est d'environ 60,000 âmes, catholiques et le nombre de prêtre de 48.

M. Langevin succédait à Mgr. Horan en 1858, comme Principal de l'École Normale Laval. Cette position serait-elle un marche-pied pour s'élever à l'épiscopat? En cette occasion, l'Honorable Surintendant de l'Éducation écrivait les lignes suivantes :

« Nous sommes heureux de pouvoir annoncer officiellement la nomination de M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de Beauport et ancien professeur de mathématiques au séminaire de Québec, au poste important de principal de l'École Normale Laval. M. Langevin appartient à une famille bien connue dans le pays par de précieuses qualités et par un esprit de travail méthodique et persévérant, dont il est lui-même pourvu au plus haut degré. M. Langevin, père, a occupé pendant longtemps et avec avantage pour le pays, une position comportant une grande responsabilité dans le département des terres de la couronne; — M. Hector Langevin, maire de Québec et représentant du comté de Dorchester, a été successivement rédacteur des *Mélanges Religieux* et du *Courrier du Canada*, et a publié un travail remarquable sur l'état présent du Canada, qui n'a été écarté du concours ouvert par le comité de l'exposition universelle, qu'à cause de sa trop grande étendue. — M. Edmond Langevin, rempli depuis longtemps les importantes fonctions de secrétaire de l'archidiocèse de Québec.

« Après de brillantes études, M. Jean Langevin professa les mathématiques au séminaire de Québec, et publia un *traité du calcul différentiel et intégral*, le premier, nous croyons, qui ait été imprimé dans ce pays: on a aussi de lui deux lectures sur l'archéologie canadienne. Comme curé de Beauport, grande et importante paroisse, malheureusement souvent divisée par l'esprit de parti, M. Langevin a montré des talents administratifs, qui joints à ses qualités personnelles ont fait de son départ un véritable deuil pour ses paroissiens. La succession de Mgr. Horan, de l'aveu de tout le monde, ne pouvait donc échoir à des mains plus habiles ni mieux exercées et les vœux de tout le corps enseignant, ceux de tous les pères de famille, pour le succès et la bonne administration du précieux établissement créé par le digne prélat, ont ainsi toutes les chances possibles d'être pleinement réalisés. »

Comme Principal de l'École Normale, M. Langevin a rendu d'éminents services à la cause de l'éducation tant par ses écrits que par l'habileté et le talent qu'il a déployés dans la direction de cette importante institution. En toute circonstance il a fait preuve d'une rare fermeté, d'un esprit judicieux et d'un caractère élevé, qui ont jeté un grand lustre sur l'établisse-

ment. Il était un véritable père pour ses élèves et dans sa sollicitude on le voit les suivre du regard et de la pensée jusque dans les paroisses les plus éloignées. Il correspondait régulièrement avec tous, les aidait dans leurs difficultés, leur donnait de sages conseils pour leur conduite et pour la direction des écoles qui leur étaient confiées. Ayant sa mission profondément à cœur et comprenant qu'il tenait pour ainsi dire dans ses mains les destinées intellectuelles et morales d'une large portion du peuple, il n'épargnait ni veilles ni travaux pour donner à l'enseignement un caractère pratique mais surtout religieux et national.

Nous croyons fermement qu'il possède toutes les qualités requises pour organiser, former et diriger un diocèse. Il est à la hauteur de sa tâche et il fera honneur à l'Épiscopat comme au nom canadien.

La mort a fait tomber de belles et d'illustres têtes durant le cours du mois dernier. M. Ingres et M. Cousin sont partis ensemble, le même jour, pour ce monde mystérieux qu'on appelle l'Éternité. L'un et l'autre ont pris leurs précautions au départ pour retrouver au-delà du tombeau une immortalité glorieuse, dont leur immortalité ici-bas toute glorieuse qu'elle soit ne peut être qu'un pâle reflet. M. Ingres était né en 1781 et M. Cousin en 1792. Ils ont pu parcourir une longue carrière, mettre la main à bien des œuvres, graver leurs noms dans bien des intelligences. M. Ingres a été le chef d'une école de peinture. Il a doté la France d'une foule de tableaux qui attestent un génie élevé et une profonde connaissance du beau et du vrai. M. Cousin lui, a fait école en philosophie. Malheureusement il s'est égaré souvent à la suite des philosophes allemands Kaut, Fichte, Schlegel et Hegel. La foi n'a pas toujours parlé bien haut dans son cœur. Il avait du talent, de la verve, du sentiment, il était autant poète que philosophe, il entraînait, il passionnait ses disciples. Sa plume facile et souple s'est essayée dans tous les genres, et partout elle a rencontré le succès.

Ces deux hommes ont laissé après eux une traînée lumineuse dans le monde intellectuel. Ils ont été beaucoup applaudis ils seront admirés longtemps encore après leur mort.

Nous avons, nous aussi à nous incliner en face de la tombe à peine recouverte, d'un homme de bien. Nous voulons parler du Dr. Luc Eugène Larocque, frère de Mgr. Larocque qui expirait soudainement à Montréal, le 9 de ce mois à l'âge de 53 ans. M. Larocque a beaucoup travaillé à l'œuvre de la colonisation. Dans un temps où on hésitait à s'aventurer dans nos townships du Nord, intrépide pionnier, il prenait lui-même une hache et allait se tailler des terres, en pleine forêt, comme nos pères ont fait. Il travaillait côte à côte avec l'Hon. M. Morin, qui lui aussi a été enlevé à notre affection et à notre admiration. Leur exemple a été suivi et de riches paroisses s'élèvent aujourd'hui sur un terrain où ils ont abattu le premier arbre.

Établi à Montréal depuis plusieurs années, M. Larocque s'était fait une nombreuse clientèle. Il était surtout le médecin des pauvres. Ce titre suffit à lui seul pour caractériser un homme. Il est synonyme de dévouement, de générosité de cœur, de désintéressement, de sacrifice. Il laisse après lui de nombreux amis et de profonds regrets.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— L'Echo des Deux Montagnes vient de disparaître de la scène du monde. Ce journal publié à Ste. Scholastique dans l'intérêt des classes agricoles, était en pleine voie de prospérité. M. Danis son rédacteur, avait su le mettre à la portée de toutes les classes et en faire un organe, à la fois utile et amusant. Des circonstances incontrôlables en suspendent la publication. Nous espérons néanmoins que le talent dont M. Danis a fait preuve dans la direction de cette feuille sera utilisé sur un autre théâtre où il lui sera permis de mieux élaborer ses idées et de donner à son style toute la dignité et l'ampleur, que requiert une polémique élevée.

— M. l'Inspecteur Valade ainsi que plusieurs des commissaires d'école ont visité, dans le cours de la semaine dernière l'académie commerciale-catholique de cette cité, dirigée par M. U. Archambault, deux assistants et un professeur d'anglais. Cette école a été fréquentée durant tout le cours de l'année par au-delà de 100 élèves. Le cours qu'on y suit est un haut cours commercial dans toutes ses parties. On y enseigne la lecture anglaise et française, l'écriture qui est très-soignée, l'arithmétique dans toutes ses parties, la tenue des livres à partie simple et à partie double, l'algèbre, les éléments de la géométrie, l'histoire, la géographie, la correspondance commerciale et quelques notions de littérature. Les élèves ont répondu sur toutes ces branches de la manière la plus satisfaisante. Les commissaires et l'inspecteur n'ont pu s'empêcher de leur témoigner ouvertement combien ils étaient satisfaits. Cette institution établie depuis cinq à six ans, a pris tous les jours de l'accroissement et de l'efficacité, tellement que cette année les commissaires se sont vus forcés de refuser une trentaine d'élèves de la campagne, faute de place. Ils se proposent d'agrandir cet établissement, sitôt qu'ils en auront les moyens. Les élèves qui chaque année ont terminé leurs cours ont toujours trouvé à se

placer avantageusement dans les meilleures maisons de commerce. Il en a été de même cette année pour les six ou sept élèves qui ont terminé leurs cours, tous ont trouvé à se placer avec avantage.

Cette institution est destinée à remplir un vide qui existe depuis trop longtemps dans nos institutions françaises de cette ville et à mettre nos jeunes gens en état de remplir les fonctions les plus importantes dans nos maisons de commerce.

—La Société St. Jean, fondée parmi MM. les élèves-Maitres de l'Ecole Normale Laval, à donné jeudi dernier, (28 février) une soirée charmante, à laquelle assistait l'élite de la société québécoise. Nous avons remarqué parmi les assistants les RR. MM. C. F. Cazeau, M. Méthot, Ed. Langevin, Ant. Racine, Cyr. Légaré, A. Légaré, A. R. Casgrain, Jos. Auclair, Z. Bolduc, Th. Hamuel, &c., M. F. A. Gautier, Consul-Général de France, et un grand nombre de dames et d'amis de l'éducation. Voici le programme de la fête :

Première partie.

Chœur des pêcheurs de La Muette de Portici..... Auber.
Paroles d'introduction, par M. Duchesne, président de la Société St. Jean.
Rapport du secrétaire. M. Maltais.
Trio de l'opéra d'Attila..... Verdi.
César, par le comte de Ségur,—déclamation par M. Jos. Rouleau, aspirant.
L'accordeur de pianos, chanson comique.
L'hiver en Canada, composition de M. Duchesne..... Florow.
Turning the grindstone—déclamation par M. Ahern.
Tyrolienne du Carnaval de Venise, solo de soprano..... A. Thomas

Seconde Partie.

L'Orgue, chœur pour voix d'hommes (chœur d'enfants, dans la coulisse, dirigé par M. E. Dugal)..... Rillé.
Devoirs de l'écrivain, du poète, de l'orateur et de l'artiste, par Balmès—déclamation par M. Maltais.
Le Militaire, chanson comique.
Influence de l'instituteur sur la vocation des enfants, composition par L. F. Rouleau, membre.
Fête champêtre, solo de violon.
Une lutte au bord d'un précipice, par V. Hugo—déclamation par M. Duchesne.
Berceuse, solo de soprano, paroles de M. N. Legendre..... Gounod.
Pierre qui roule—déclamation par M. Chartré candidat.
Le témoin Giblou, chanson comique.
Remerciements, par le Président.

God save the Queen

Il n'était guère possible, on le voit, de semer plus de variété dans une séance d'environ deux heures et demie. Déclamer avec plus d'aisance et de naturel, que ne l'ont fait les membres de la société St. Jean, n'eût pas été facile non plus. MM. Chartré et Ahern, entre autres, se sont tout particulièrement distingués par le goût délicat avec lequel ils ont raconté les amusantes et instructives anecdotes intitulées : *Pierre qui roule* et *Turning the grindstone*.

MM. Rouleau et Duchesne ont lu chacun une composition remarquable à la fois sous le rapport de la pensée et du style. Le public à fort applaudi M. Rouleau, quand celui-ci a dit que les instituteurs doivent s'efforcer de diriger vers l'agriculture le plus de bras possible, et qu'empêcher les jeunes gens sans talent d'encombrer les professions libérales est sans eux un devoir de patriotisme, presque un devoir sacré.

Il est bon assurément que de telles doctrines s'enseignent à l'Ecole Normale ; car s'il y a une classe d'hommes qui puisse agir avec beaucoup d'efficacité sur l'heureux avenir de notre pays, c'est sans contredit le corps enseignant.

L'influence qu'exercent les instituteurs n'est surpassée que par celle des membres de notre excellent clergé.

Pour nous résumer, nous dirons que la partie littéraire, confiée aux soins de M. le Professeur Thibault, fait beaucoup d'honneur à l'institution, aux élèves et à notre jeune ami.

Quant à la partie musicale, dirigée avec tant de zèle et de talent par M. le Professeur Ernest Gagnon, nous sommes sûr d'être l'interprète de tous ceux qui ont eu, comme nous, le plaisir d'assister à cette soirée, en disant qu'il était presque impossible qu'elle fût plus variée et plus intéressante.

Les chœurs, formés des élèves et de quelques amateurs de cette ville, ont chanté avec beaucoup d'ensemble et d'harmonie.

Les trois chansons comiques ont excité une hilarité générale. MM. Dugal, Mercier et Hardy dit Châtillon ont chanté avec entrain, naturel et goût ; aussi ont-ils été tour à tour couverts d'applaudissements.

Mais le succès le plus brillant de la soirée a été obtenu par Mademoiselle Dupré, dont la voix a de la fraîcheur et de l'éclat ; ajoutons qu'elle chante avec beaucoup d'âme et de goût, et qu'elle a soulevé des tonnerres d'applaudissements.

M. Nap. Legendre s'est aussi acquitté de sa tâche avec bonheur, et le public lui a donné de vives marques d'approbation.

Somme toute, la soirée a été instructive et amusante, et nous ne craignons pas de dire que ceux qui ont pris une part active à cette agréable fête, ont gagné tous leurs points.

Après avoir entendu M. le G. V. Cazeau qui s'est fait l'écho de la réunion en félicitant chaleureusement l'École Normale sur ses succès, et en engageant MM. les Elèves-Maitres à s'efforcer d'être fidèles au motto de l'institution : *Rendre le peuple meilleur*, le public s'est retiré, en emportant une idée avantageuse de l'École Normale-Laval.

Cette séance publique couronne admirablement bien les neuf années de direction de M. le Principal actuel, et nous croyons être dans le vrai en disant que Mgr. de Rimouski laisse une succession difficile à recueillir. — *Courrier du Canada*.

— Le *Moniteur Acadien*, tel est le titre d'un journal qui doit paraître, sous peu de jours, à *Miramichi* et dont la mission sera d'éclairer et de protéger le peuple acadien. C'est une heureuse idée et qui plus est, une idée toute patriotique, que celle de relever le niveau politique et intellectuel de ces populations par le moyen de la presse. Le journal prend pour devise "Notre religion, notre langue et nos coutumes." Nous lui souhaitons d'adhérer toujours fermement à la première, de blesser le moins possible la seconde, et que chaque famille acadienne se fasse une *bonne coutume* de le recevoir à son foyer.

BULLETIN DES ARTS.

— Nous avons déjà annoncé que M. Bourassa avait consenti à faire un envoi à l'Exposition Universelle de Paris. Ce consentement n'a pas cependant été obtenu sans efforts. Notre peintre est très modeste, beaucoup trop modeste, et tout ce qui est de nature à lui attirer des éloges est pour lui l'objet d'une répugnance extraordinaire.

Dans la circonstance actuelle, nous nous félicitons de ce qu'il a cédé aux instances de son ami le chevalier Taché, qui tenait à donner aux Européens une preuve éclatante du progrès des arts en Canada.

M. Bourassa avait, dans ses cahiers, une ébauche magnifique par l'exécution. C'est cette ébauche, à laquelle il a consenti à donner les dimensions d'un tableau, qu'il se prépare à expédier à Paris.

Il s'agit d'un travail de la plus grande dimension : vingt-cinq pieds sur dix-huit. Il renferme soixante et cinq figures.

Le sujet c'est l'Apothéose de Christophe Colomb. L'artiste a été admirablement inspiré en choisissant ce titre. Il y a là toute une histoire, tout un passé plein de gloire, de grands événements et de grands hommes. Ce seul titre indique la matière d'une épopée. M. Bourassa l'a parfaitement compris, et il n'est pas resté au-dessous de sa conception.

Le personnage dominant du tableau, naturellement, c'est Christophe. Il s'avance, guidé par le Génie de la Marine, sur les marches du temple de l'Immortalité, où préside la déesse qui décerne les couronnes à ceux dont le nom est destiné à survivre aux ravages du temps. La figure de Colomb est resplendissante de jeunesse, de force, de noblesse, de majesté. Une de ses mains s'appuie sur l'épaule de son bon génie, l'autre supporte les chaînes qui l'ont récompensé d'avoir donné un monde à son roi. L'artiste a su mettre dans la pose, dans les traits, dans l'expression, une grâce et une grandeur qui font ressortir et dominer, au milieu de tous ceux qui l'environnent, le héros espagnol. Et cela d'une manière naturelle, sans effort, seulement par l'expression et la force de l'idée.

Au premier coup-d'œil, on reçoit cette impression, sans pouvoir s'en expliquer la cause, puisqu'elle tient à l'ensemble d'une foule de détails qu'il serait impossible d'analyser séparément.

La déesse, sur son trône, attend le héros. Elle s'appuie sur une de ses compagnes qui tient une couronne destinée au nouvel élu. Deux autres brûlent de l'encens en son honneur, une quatrième jette des palmes sous ses pas, et la cinquième, assise sur les marches du portique, lui tresse des feuilles de laurier.

Toutes ces compagnes de la déesse de l'Immortalité sont ravissantes de grâce et de beauté. Ce qui n'empêche pas, pourtant, la variété. Les unes ont un air mutin qui leur va à merveille ; sur la figure des autres brillent davantage la majesté et la grandeur.

Autour de Colomb, sur les marches du temple, sont placés tous les grands hommes du passé, au milieu desquels il est appelé à prendre place. Ils sont disposés par groupes, dont chacun représente les titres particuliers qui leur ont fait franchir le seuil sacré.

A droite, on remarque, Haydn et Raphaël, Archimède et Guttemberg, Socrate et Platon, Michel-Ange et Phidias. Au milieu d'eux, debout et comme les dominant, sont Léonard de Vinci, Cicéron et Démotrius.

De l'autre côté, à droite, sont Moïse, Confucius et Numa, Racine et Bossuet, Copernic et Galilée, le Dante et la Tasse, Paschal et Newton, et tout près de Colomb, Plutarque qui inscrit son nom sur ses tablettes, sous la dictée de la Muse de l'Astronomie qui lui indique, sur le globe, les droits que possède le héros à la mémoire de la postérité.

La figure dominante de ce groupe, c'est Moïse, le législateur sacré, aux pieds duquel sont placés Confucius et Numa. Bossuet écrit ses livres admirables, tandis que Copernic et Galilée causent ensemble de leurs découvertes qui ont créé une révolution dans les sciences. Paschal et Newton sont retirés un peu à l'écart.

L'apothéose de Christophe Colomb devait être la condamnation et le châtiement de ses ennemis. C'est ce que le peintre a représenté au second plan, à gauche.

On voit d'abord la Justice, avec son air grave et solennel, portant la balance et l'épée classiques. A ses côtés est assise la Vérité qui tient son miroir. Elles commandent à la Renommée et à la vengeance de précipiter dans les ombres les plus profondes de l'oubli ceux qui ont fait un martyr du grand homme espagnol. Les deux déesses chargées d'exécuter les ordres de la Justice s'acquittent bien de leur tâche. La colère et l'indignation sont peintes sur la figure, et elles frappent en conscience.

Le premier sur qui tombe leurs coups est le géolier Bovadilla. Il est dépouillé de ses habits, ses mains sont enchaînées et il porte la corde au cou. La Vengeance le foule à ses pieds. Il n'a que les yeux de livres : il les élève vers le ciel pendant que sa figure exprime un mélange de regret et de lâcheté. Il a l'air de demander grâce. Devant lui se trouve le moine Boil.

Il joint les mains en signe de résignation ou par habitude, et semble se retirer de la scène avec plus de désappointement que de douleur véritable.

Au bas tout à fait, se trouve le grand juge Aguado, qui déchire, de colère, le mémoire qu'il avait présenté au roi contre le hardi navigateur dans le but de le ruiner dans l'opinion du souverain.

Le grand juge Roldan est placé à côté des deux frères, que l'on reconnaît à leur ressemblance, qui ont pris une si large part à la conspiration qui a ruiné le grand héros.

Leur figure est terrible. Ils représentent la rage dans ce qu'elle peut avoir de plus terrible et de plus exalté. Ils grincent des dents, leurs yeux lancent des éclairs de fureur, leurs mains se crispent, tous les muscles de la figure et du corps sont tendus dans des contorsions effroyables.

Tous s'en vont tombant pêle-mêle dans l'abîme sans fonds de l'oubli.

La figure si calme et si majestueuse de Colomb fait un contraste frappant de hardiesse et de vérité avec les faces décomposées de ces condamnés.

Au milieu du tableau, un peu à droite, se trouvent les trois vertus qu'on peut appeler américaines : la Prudence, la Force et la Patience. Elles sont représentées par trois femmes, au maintien digne et sévère. La première tient une lampe la seconde s'appuie sur une massue, et la Patience montre le frein qui fait sa force et son succès. Les figures et les poses sont excellentes, et d'une signification qui ne laisse rien à désirer.

En face d'elles sont les grands hommes d'Amérique qui leur doivent leur célébrité et les hauts faits qui ont marqué leur carrière. Il y a là une histoire du nouveau monde : ce sont les différents anneaux destinés à former la chaîne des célébrités de notre continent.

Le premier qui frappe le regard est Jacques-Cartier. Il est assez connu pour que nous puissions nous dispenser d'en faire le portrait. A côté de lui est Champlain. Il n'existe que des portraits très imparfaits du fondateur de Québec. Le plus souvent, on le représente sous des traits qui sont tout le contraire de beaux, et qui ne doivent pas du tout être vrais. Champlain ne pouvait avoir une figure dénuée d'expression et d'intelligence. M. Bourassa a refait ce portrait avec beaucoup de succès, tout en conservant la ressemblance que nous à transmis la tradition.

A côté de Champlain sont William Penn, Lévis, Wolfe, Montcalm, de Beaujeu et le vénérable évêque Las Casas. Voilà pour le passé. En venant parmi les modernes on trouve Washington, Lafayette, Benjamin Franklin, Fulton, Washington Irving, Morse et Cyrus Field. On voit qu'il y en a dans tous les genres.

Il ne peut y avoir, dans cette partie du tableau, autant de vie et d'expression que dans celle que nous avons essayé de décrire plus haut. Les attitudes sont suffisamment variées, et partout la vérité des poses, la régularité des lignes, le naturel de chaque détail, accusent un travail consciencieux, soigné, et sont marquées au coin du goût et de l'art le plus pur.

La ressemblance des personnages est toujours conservée, quelquefois elle est frappante. Nous citerons en particulier Washington. Il est supérieur à la plupart des portraits que l'on possède de lui. Le libérateur américain est debout, et présente, de face, une tête pleine d'intelligence, de courage et de fierté. L'une de ses mains s'appuie sur l'épaule de Lafayette qui ramasse l'épée de la France placée sur un coussin semé de fleurs de lys, et couverte d'une couronne de lauriers. Lévis lui montre cette épée avec un geste qui indique tout le regret qu'il éprouve de n'avoir pu toujours, avec cette arme vaillante, forcer la victoire à se ranger sous ses drapeaux.

Voilà un récit imparfait du tableau de M. Bourassa. Tel qu'il est, à l'état d'esquisse, sans aucune des merveilles du coloris, il ne peut être bien jugé que par les connaisseurs.

Quant à ceux qui comme nous, n'avions qu'un coup d'œil à consacrer à cet immense travail, nous ne pouvons que donner notre impression générale, sans avoir le droit de l'appuyer d'aucune garantie que pourrait offrir un homme du métier.

Nous dirons du moins que cette impression a surpassé tout ce que nous pouvions imaginer d'avance. Il y a dans cette ébauche, énormément d'imagination, de talent et de travail. C'est la première fois qu'une œuvre semblable sort d'un atelier canadien, et le coup d'essai est un coup de maître.

M. Bourassa donne ici la mesure de son talent, et il la donne bonne et grande. C'est d'un magnifique espoir pour les amis des arts.

L'idée qui a donné naissance à ce tableau est très-bonne, et elle a été développée avec tout le talent qu'elle exigeait. Il doit y avoir nécessairement quelques imperfections, quelques lacunes. Doit-on s'en étonner, quand on songe que M. Bourassa n'a eu que trois mois pour remplir ses quatre cent soixante pieds de surface ?

Parmi les grands hommes d'Amérique, on peut trouver qu'il y en aurait bien quelques-uns encore à ajouter. Mais M. Bourassa, travaillant pour l'Exposition de Paris, devait songer d'abord à ceux dont les noms sont mieux connus en Europe.

Ce travail est dans le genre de l'hémicycle des Beaux-Arts de Paul Delaroche.

Le grand peintre français travailla quatre ans et fut payé comme doit l'être un artiste du premier mérite. M. Bourassa sera-t-il aussi favorisé ? Se trouvera-t-il un gouvernement assez ami des arts pour lui commander ce tableau dont nous venons de faire connaître l'esquisse ?

Nous le désirons ardemment. Le gouvernement qui mettra ce magnifique projet à exécution aura droit à la reconnaissance publique. Les talents sont trop rares dans notre pays pour qu'il soit permis de ne pas leur donner tout l'encouragement dont ils ont besoin pour se manifester dans toute leur portée.

M. Bourassa est canadien, et il a fait et ferait une œuvre canadienne, qui serait une de nos gloires de premier ordre. Une aussi belle et aussi rare occasion ne devrait, à aucun prix, être perdue.—*Minerve* 31 janv, 1867.

Berceau et Tombeau de Champlain.—Trois articles de mérite et d'un grand prix pour le Canada comme documents historiques ont été publiés par M. Margry en septembre et octobre derniers, dans les colonnes de l'*Indépendant*, journal de la Charente-Inférieure, sur les pionniers saintongeais de la nouvelle Confédération de l'Amérique Britannique du Nord. Nous ne pouvons les reproduire en entier par défaut d'espace, mais nous recueillons avec empressement les quelques lignes qui y sont consacrées à Champlain.

Après avoir cité les noms de plusieurs navigateurs hardis, originaires de la Saintonge, qui vinrent chercher fortune dans le Nouveau-Monde, M. Margry s'arrête avec complaisance devant la grande figure de fondateur de Québec :

"Je parle surtout, dit-il, de Samuel de Champlain, capitaine de vaisseau, natif de Brouage qui fonda la ville de Québec, découvrit le lac appelé de son nom, le lac Ontario, la rivière des Outawas, fit commencer les missions sur les bords du lac Huron, et soutint les premiers efforts de la rivalité des colonies anglaises.

"La constance de Champlain dans la poursuite de ses entreprises, a dit le dernier historien de la colonisation française en Canada, sa fermeté et son courage dans les plus grands périls, le soin qu'il eut de nous laisser des relations curieuses des circonstances de ses voyages, la lutte qu'il soutint pendant tant d'années (1608-1635) contre les compagnies marchandes pour créer la colonie sans se laisser abattre par leur mauvais vouloir ; enfin, son attachement sincère à la religion et son zèle pour la répandre, lui ont acquis des titres immortels à la reconnaissance des Canadiens et des Français.

"A la pensée de ces titres si éclatants et presque oubliés cependant parmi les masses, quand nous voyons chez nous prodiguer le bronze ou le marbre et dresser des statues à des écrivains de premier ordre, tels que Gresset ou Quinault, à d'honnêtes professeurs de langue latine, comme l'Homond, à des généraux, simples instruments d'une gloire plus haute, nous ne pouvons nous empêcher de nous étonner que l'on méconnaisse la justice due à un homme, dont la vie a été si féconde en heureux résultats pour les Deux-Mondes.—Vaudrait-il donc mieux dans l'esprit des masses, avoir fait de petits vers, que d'avoir révélé à la science des contrées immenses par des explorations pleines de dangers, que d'avoir accru ainsi le territoire de la France sans verser de sang, que d'avoir enfin étendu, développé la nationalité française, en ouvrant loin de la métropole de vastes espaces à toutes les activités douées d'assez de courage pour s'élever de la misère au bien-être ?

"Nous ne ferons pas aux masses, l'injure de penser que telle est leur opinion, seulement il est dans la nature du plus grand nombre, d'oublier ce qui est loin des yeux. C'est ainsi que nous en sommes encore au point où M. Michel Chevalier nous reprochait d'être, il y a trente ans. "De l'empire qu'autrefois nous avons pu nous flatter de fonder en Amérique, disait le savant publiciste, il ne reste pas même un souvenir, car les hommes qui y sacrifièrent leur vie, n'ont pas une ligne dans nos annales, pas une esquisse dans nos monuments.

"Quand cesserons-nous donc de mériter un pareil reproche ? .. "Ne serait-ce pas aujourd'hui, pour cela, un moment bien choisi que celui où l'ancienne nouvelle France se reconstitue dans son ensemble, la race française à sa tête ? N'y a-t-il pas également une coïncidence favorable dans la présence d'un Saintongeais au ministère de la marine des colonies, appelé par ses attributions mêmes à conserver une gloire qui appartient à la fois à la marine, aux colonies et à la Saintonge. D'un autre côté, lorsque la prochaine Exposition-Universelle va nous mettre de nouveau en rapport avec les Canadiens, ne serait-il pas opportun de leur montrer qu'on suit leurs efforts avec une sympathie toute fraternelle. A une époque où l'on parle tant de l'union des peuples, de la grande famille humaine, il faudrait songer tout d'abord à resserrer par le souvenir, les

liens naturels entre les peuples d'origine commune.—Or, il nous serait facile de montrer une longue liste de noms de l'Annis et de la Saintonge, qui sont ceux aujourd'hui, si je puis m'exprimer ainsi, de nombreuses tribus franco-canadiennes.—Suivant nous, ces émigrations, en admettant que Champlain n'eût pas d'autre titre à nos hommages, ne nous permettraient pas de rester indifférents à la mémoire du premier aateur de ces relations entre nos provinces et l'Amérique du Nord."

La France a entendu la voix de M. Margry, faisant appel à sa justice au nom de sa gloire et pendant qu'on s'occupe ici de réintégrer le tombeau de Champlain dans les honneurs dus au courage et à la grandeur d'âme de ce héros—de l'autre côté de l'Océan, on cherche sous des ruines le petit coin de terre où il vit le jour et on se propose d'y élever un monument, aussi glorieux pour nous que pour la France elle-même.—M. Omer Charlet, membre du conseil général de la Charente-Inférieure, a adressé sur ce sujet aux journaux de La Rochelle la lettre suivante :

"Nos compatriotes du département, aussi bien que les colons du Canada français, apprendront avec un vif intérêt la communication que je viens de recevoir de M. le ministre de la marine.

"Son Excellence, qui sait mieux que personne combien notre pays a droit d'être fier de Samuel Champlain, va faire rechercher la maison de Brouage où il naquit, et ce n'est qu'au cas où cette maison ne serait pas retrouvée qu'on mettrait, au point le plus en vue des voyageurs, une inscription commémorative de la naissance et des services de l'illustre fondateur de Québec.

"Comme toutes les maisons de Brouage que nous connaissons ont été construites en raison du plan singulier donnée en 1550 par le Seigneur de Pons, plan que n'a point sensiblement changé le cardinal de Richelieu, il est très possible que la maison de Champlain, né en 1567, existe encore ou que tout au moins on en retrouve les ruines.

"Il y aurait un point important à établir : c'est la date de la naissance de Champlain.

"Les archives de la préfecture de La Rochelle sont muettes à ce sujet. Mais tous les registres de Brouage ayant été transportés à Marennes, il est très présumable qu'on pourrait, en s'adressant à l'obligeance des magistrats du parquet, trouver dans ces registres cette date qui, si je ne me trompe, nous mettrait en 1867, en face du trois centième anniversaire de la naissance de Champlain.

"Placer une inscription, poser la première pierre d'un monument ne sont choses ni longues ni difficiles. Nous pourrions donc, avec un juste orgueil, dire aux Canadiens-Français qui viendront nous visiter au printemps : Vous avez le tombeau de Champlain, nous avons son berceau !

"Cet homme rendu à Champlain serait un trait d'union ineffaçable entre les enfants d'une même patrie séparés par les traits."

BULLETIN DES SCIENCES.

Société entomologique du Canada.—La troisième séance générale annuelle de cette société a eu lieu le 9 janvier dernier, dans les salles de la Société Historique et Littéraire, à la Halle des Francs-Maçons, à Québec.

Le Rév. M. O. Brunet, le président, était au fauteuil présidentiel.

Le Rev. J. E. Hamel, professeur de philosophie naturelle, à l'Université Laval, fut admis comme membre de la société.

A cette séance le président M. Brunet fit connaître les progrès de la société et les précieuses acquisitions qu'elle a faites depuis l'année dernière. Le conseil présenta ensuite un rapport tout à fait satisfaisant des travaux opérés ou entrepris durant l'année écoulée.

La société entomologique de Québec se compose de vingt-un membres.

DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la distribution de la Subvention de l'Education Supérieure pour l'année 1866, en vertu de l'acte 18 Vict., chap. 54.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Collège McGill.....	308	2336 00	2290 00
Dépenses contingentes.....			271 00
Bishop's College.....	21	1670 00	1637 00
Total.....			4198 00

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Nicolet.....	183	1670 00	1637 00
St. Hyacinthe.....	240	1670 00	1637 00
Ste. Thérèse.....	204	1337 00	1311 00
Ste. Anne Lapocatière.....	245	1670 00	1637 00
L'Assomption.....	170	1337 00	1311 00
Ste. Marie, (Montréal).....	313	1337 00	1311 00
High School du Collège McGill, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le Gouvernement.....	254	1128 00	1106 00
High School de Québec.....	126	1128 00	1106 00
St. François, Richmond.....	123	1002 00	982 00
Trois-Rivières.....	120	582 00	900 00
Morrin.....	14	388 00	382 00
Total.....			13320 00

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Joliette.....	120	821 00	805 00
Masson.....	223	891 00	873 00
Notre-Dame de Lévis.....	180	821 00	805 00
St. Michel de Bellechasse.....	103	621 00	609 00
Laval.....	90	329 00	323 00
Rigaud.....	32	821 00	805 00
Ste. Marie de Monnoir.....	160	574 00	561 00
Ste. Marie de Beauce.....	128	329 00	323 00
Rimouski.....	103	485 00	476 00
Lachute.....	136	223 00	219 00
Verchères.....	124	329 00	323 00
Varenes.....	102	246 00	241 00
Sherbrooke.....	41	246 00	241 00
Longueuil.....	283	333 00	327 00
St. Laurent.....	250	485 00	476 00
Total.....			7407 00

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Aylmer, (Catholiques).....	43	220 00	216 00
Aylmer, (Protestants).....	40	220 00	216 00
Baie du Febvre.....	103	147 00	144 00
Baie St. Paul.....	90	162 00	159 00
Barnston.....	72	147 00	144 00
Beauharnais.....	234	220 00	216 00
Bedford.....	131	100 00	98 00
Belœil.....	71	327 00	321 00
Berthier.....	115	327 00	321 00
Bonin, à St. André d'Argenteuil.....	77	220 00	216 00
Buckingham.....	25	147 00	144 00
Cap Santé.....	24	147 00	144 00
Cassville.....	50	147 00	144 00
Chambly.....	110	171 00	168 00
Charleston.....	85	297 00	291 00
Clarenceville.....	50	292 00	286 00
Clarendon.....	65	147 00	144 00
Coaticook.....	60	129 00	127 00
St. Columban de Sillery.....	146	147 00	144 00
Compton.....	95	147 00	144 00
Cookshire.....	36	147 00	144 00
St. Cyprien.....	130	147 00	144 00
Danville.....	60	220 00	216 00
Dudswell.....	40	147 00	144 00
Dufresne, St. Thomas, Montmagny.....	56	200 00	196 00
Dunham.....	60	292 00	286 00
Durham.....	50	130 00	128 00
St. Eustache.....	140	220 00	216 00
Farnham, (Catholiques).....	254	195 00	191 00
Farnham, (Protestants).....	81	220 00	216 00
St. Foye.....	47	147 00	144 00
Freleighsburg.....	59	195 00	191 00
Gentilly.....	119	147 00	144 00
Girouard, St. Hyacinthe.....	297	149 00	146 00
Granby.....	160	292 00	286 00
St. Grégoire.....	130	147 00	144 00
Huntingdon.....	40	325 00	319 00
Iberville.....	35	150 00	147 00
L'Islet.....	16	220 00	216 00
St. Jean Dorchester, (Catholiques).....	80	391 00	383 00
St. Jean Dorchester, (Protestants).....	98	292 00	343 00
St. Jean, Ile d'Orléans.....	90	147 00	144 00
Kamouraska.....	78	325 00	319 00
Knowlton.....	55	292 00	286 00
Laprairie.....	200	195 00	191 00
Lotbinière.....	22	130 00	128 00
Ste. Marthe.....	90	147 00	144 00
Missisquoi.....	90	224 00	220 00
Montmagny, St. Thomas.....	205	244 00	239 00
Montréal, Académie Commerciale Cath.....	103	299 00	293 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	70	292 00	286 00
Québec, Académie Com. et Litt., St. Roch.....	90	147 00	144 00
Roxton.....	50	128 00	126 00
Shefford.....	143	337 00	331 00
Sorel, (Catholiques).....	359	347 00	376 00
Sorel, (Protestants).....	12	130 00	128 00
Stanbridge.....	83	220 00	216 00
Stanstead.....	150	521 00	511 00
Sutton.....	55	185 00	181 00
St. Timothée.....	130	131 00	129 00
Vaudreuil.....	99	147 00	144 00
Yamachiche.....	105	220 00	216 00
Total.....			12883 00

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
St. Aimé.....	160	111 00	109 00
St. Ambroise de Kildare.....	100	93 00	91 00
Ste. Anne de la Pérade.....	185	132 00	130 00
L'Assomption.....	197	132 00	130 00
Baie St. Paul.....	128	111 00	109 00
Belœil.....	100	93 00	91 00
Berthier.....	107	100 00	98 00
Boucherville.....	117	93 00	91 00
Chambly.....	139	148 00	145 00
St. Charles, Industrie.....	321	197 00	193 00
Châteauguay.....	115	93 00	91 00
Les Cèdres.....	66	93 00	91 00
St. Césaire.....	188	124 00	122 00
St. Clément.....	298	148 00	145 00
Cowansville.....	37	148 00	145 00
Ste. Croix.....	70	148 00	145 00
St. Cyprien.....	108	93 00	91 00
St. Denis.....	140	93 00	91 00
Ste. Elizabeth.....	107	197 00	193 00
St. Eustache.....	130	96 00	94 00
Ste. Famille.....	74	189 00	185 00
Ste. Geneviève.....	90	93 00	91 00
St. Grégoire.....	230	222 00	218 00
St. Henri de Mascouche.....	117	93 00	91 00
St. Hilaire.....	82	93 00	91 00
St. Hugues.....	100	295 00	289 00
St. Hyacinthe, (Sœurs de la Charité).....	165	132 00	130 00
St. Hyacinthe, (Sœurs de la Présentation).....	230	132 00	130 00
L'Islet.....	72	132 00	130 00
Ile Verte.....	102	130 00	128 00
St. Jacques de l'Achigan.....	187	197 00	193 00
St. Jean Dorchester.....	450	222 00	218 00
St. Joseph de Lévis.....	310	295 00	289 00
Kakouna.....	110	164 00	161 00
Kamouraska.....	95	148 00	145 00
Laprairie.....	140	93 00	91 00
St. Laurent, Jacques-Cartier.....	161	197 00	193 00
St. Lin.....	133	93 00	91 00
Longueuil.....	339	295 00	289 00
Longue-Pointe.....	57	148 00	145 00
Ste. Marie de Beauce.....	127	164 00	161 00
Ste. Marie de Monnoir.....	129	148 00	145 00
St. Martin.....	96	93 00	91 00
St. Michel.....	93	222 00	218 00
Montréal, Sœurs de la Prov., (sourdes-muettes).....	75	440 00	431 00
Montréal, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, Académie St. Denis.....	150	184 00	180 00
St. Nicolas.....	81	93 00	91 00
St. Paul de l'Industrie.....	53	93 00	91 00
Pointe-Claire.....	71	93 00	91 00
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	90	197 00	193 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	100	197 00	193 00
Rimouski.....	143	222 00	218 00
Rivière-Ouelle.....	93	169 00	166 00
Ste. Scholastique.....	154	99 00	97 00
Sherbrooke.....	175	295 00	289 00
Sorel.....	456	340 00	333 00
Terrebonne.....	125	93 00	91 00
Ste. Thérèse.....	156	93 00	91 00
St. Timothée.....	113	131 00	129 00
St. Thomas de Pierreville.....	73	148 00	145 00
St. Thomas de Montmagny.....	180	222 00	218 00
Trois-Pistoles.....	68	130 00	128 00
Trois-Rivières.....	376	222 00	218 00
Vaudreuil.....	105	93 00	91 00
Verchères.....	100	164 00	161 00
Yamachiche.....	106	148 00	145 00
Youville à St. Benoist.....	89	148 00	145 00
Lachine.....	272	200 00
Total.....			10443 00

LISTE No 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
St. Andrew's School, Québec.....	63	496 00	486 00
British and Canadian School Society, Montréal.....	469	656 00	643 00
Col. Church and School Society, Sherbrooke.....	106	164 00	161 00
British and Canadian School Society, Québec.....	170	715 00	705 00
National School, Québec.....	230	364 00	357 00
Pointe St. Charles, Montréal.....	164	243 00	238 00
Société d'Education, Québec.....	540	918 00	900 00
" " Trois-Rivières.....	307	494 00	486 00
Presbyterian School Society, Montréal.....	329 00	323 00
Colonial Church and School Society, Montréal.....	1160	656 00	643 00
Lorette, école modèle de garçons.....	133 00	131 00
" " " de filles.....	50	133 00	131 00
St. François, école sauvage.....	30	164 00	161 00
Québec, Basse-Ville, Infant school.....	164 00	161 00
Québec, Haute-Ville, Infant school.....	164 00	161 00
St. Jacques, Montréal.....	523	820 00	804 00
Les Commissaires catholiques de Québec.....	992	329 00	323 00
Acton Vale, (Couvent).....	225	74 00	74 00
Arthabaskaville.....	74	56 00	56 00
Bagotville.....	61	56 00	56 00
Beaumont.....	85	74 00	74 00
Beaumont.....	78	74 00	74 00
Bécancour.....	165	56 00	56 00
Berthier, Dissidents.....	51	56 00	56 00
Boucherville.....	127	74 00	74 00
Bury.....	58	74 00	74 00
Cap St. Ignace.....	36	74 00	74 00
Cap Rouge.....	94	56 00	56 00
Carleton.....	75	108 00	106 00
Châteauguay.....	85	74 00	74 00
Château-Richer, (garçons).....	70	74 00	74 00
Château-Richer, (filles).....	74	56 00	56 00
Chicoutimi.....	68	137 00	134 00
Côte des Neiges.....	78	74 00	74 00
Côteau du Lac, (garçons).....	62	74 00	74 00
Côteau du Lac, (Couvent).....	103	56 00	56 00
Côteau Landing, Dissidents.....	69	56 00	56 00
Côteau St. Louis.....	107	74 00	74 00
Deschambault, (garçons).....	56	148 00	145 00
Deschambault, (Couvent).....	90	74 00	74 00
Eboulements.....	78	74 00	74 00
Ecureuils.....	122	56 00	56 00
Escoumains.....	25	74 00	74 00
Farnham Ouest.....	81	56 00	56 00
Grande-Baie.....	36	74 00	74 00
Grande-Rivière.....	112	74 00	74 00
Gronclines.....	85	56 00	56 00
Henriville, (garçons).....	109	56 00	56 00
Henriville, (Couvent).....	196	56 00	56 00
Huntingdon, (Couvent).....	66	74 00	74 00
Iberville.....	120	74 00	74 00
L'Acadie.....	110	74 00	74 00
Lacolle, Dissidents.....	138	74 00	74 00
Lachine.....	257	74 00	74 00
Lachine, Dissidents.....	67	74 00	74 00
Leeds.....	60	74 00	74 00
Lotbinière.....	24	74 00	74 00
Magog.....	35	74 00	74 00
Malbaie.....	75	74 00	74 00
Matane.....	75	56 00	56 00
Montréal, école protestante de la rue Panet.....	110	74 00	74 00
" école allemande protestante.....	59	56 00	56 00
" école de la rue Visitation.....	850	74 00	74 00
" école St. Patrice, Pointe St. Charles.....	90	74 00	74 00
" école St. Matthews, Pte. St. Charles.....	155	56 00	56 00
" école protestante de la rue Anne.....	150	74 00	74 00
" Académie Ste. Marie.....	120	74 00	74 00
" Trinity Church School.....	127	56 00	56 00
Nicolet.....	92	56 00	56 00
Percé.....	48	56 00	56 00
Pointe-Claire.....	45	148 00	145 00
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	68	74 00	74 00

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Pointe du Lac.....	104	74 00	74 00
Portneuf.....	74	56 00	56 00
Québec, St. Roch Sud.....	83	74 00	74 00
" " " (Couvent).....	967	74 00	74 00
" " " Faubourg St. Jean.....	90	74 00	74 00
Rawdon.....	43	74 90	74 00
Rigaud, (Couvent).....	109	74 00	74 00
Rivière-Ouelle.....	55	74 00	74 00
Rivière-des-Prairies.....	35	56 00	56 00
Rivière-du-Loup, Maskinongé.....	48	74 00	74 00
Rivière-du-Loup, Témiscouata, (garçons).....	72	74 00	74 00
" " " (filles).....	90	74 00	74 00
Sault-au-Récollet.....	75	74 00	74 00
Shefford Ouest.....	34	75 00	74 00
Sherrington.....	116	93 00	91 00
Sommerset.....	40	148 00	145 00
St. Aimé.....	130	74 00	74 00
St. Alexandre, Iberville.....	41	74 00	74 00
St. Alexandre, Kamouraska.....	72	74 00	74 00
St. Anicet.....	79	56 00	56 00
St. André, Kamouraska.....	70	74 00	74 00
St. Anne de la Pérade.....	104	74 00	74 00
St. Anne des Plaines.....	104	74 00	74 00
St. Anne No. 2, Kamouraska.....	105	74 00	74 00
St. Anselme, (Couvent).....	105	74 00	74 00
St. Antoine de Tilly.....	25	74 00	74 00
St. Brigide, Iberville.....	51	56 00	56 00
St. Calixte de Somerset, (Couvent).....	122	74 00	74 00
St. Cécile.....	146	74 00	74 00
St. Césaire.....	140	74 00	74 00
St. Charles, Bellechasse, (filles).....	63	74 00	74 00
" " " (garçons).....	62	74 00	74 00
St. Charles, St. Hyacinthe.....	90	74 00	74 00
St. Claire.....	90	74 00	74 00
St. Constant.....	112	111 00	109 00
St. Denis, Kamouraska.....	86	74 00	74 00
St. Denis No. 1, Richelieu.....	53	74 00	74 00
St. Edouard, Napierville.....	130	74 00	74 00
St. Famille.....	50	74 00	74 00
St. Foye.....	88	74 00	74 00
St. François du Lac.....	119	74 00	74 00
St. Frédéric, Drummond.....	43	74 00	74 00
St. Geneviève de Batiscan.....	113	74 00	74 00
St. George de Cacouna.....	55	56 00	56 00
St. Gertrude.....	33	74 00	74 00
St. Gervais, (Couvent).....	70	74 00	74 00
St. Gervais, (garçons).....	34	74 00	74 00
St. Grégoire, Iberville.....	49	74 00	74 00
St. Henri de Mascouche.....	61	74 00	74 00
St. Henri, Dissidents, Hochelaga.....	109	74 00	74 00
St. Henri, Commissaires, Hochelaga.....	270	74 00	74 00
St. Henri, Hochelaga, (Couvent).....	334	56 00	56 00
St. Henri de Lauzon.....	74	74 00	74 00
St. Hermas, Deux-Montagnes.....	110	74 00	74 00
St. Hilaire.....	86	74 00	74 00
St. Hubert.....	61	56 00	56 00
St. Irénée.....	79	74 00	74 00
St. Isidore.....	79	74 00	74 00
St. Jacques de l'Achigan.....	152	74 00	74 00
St. Jacques le Mineur.....	124	111 00	109 00
St. Janvier.....	70	56 00	56 00
St. Jean-Baptiste, village.....	215	74 00	74 00
St. Jean Chrysostôme, Châteauguay.....	174	56 00	56 00
St. Jean Chrysostôme, Lévis.....	51	56 00	56 00
St. Jean Deschailions.....	51	74 00	74 00
St. Jean Jean Port-Joli, (filles).....	42	74 00	74 00
St. Jérôme.....	111	56 00	56 00
St. Jérôme, (Couvent).....	179	74 00	74 00
St. Joachim, Deux-Montagnes.....	74	74 00	74 00
St. Joseph, Chicoutimi.....	62	56 00	56 00
St. Joseph de Lévis.....	168	74 00	74 00

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1865.	Subvention annuelle pour 1866.
Ste. Julie de Somerset.....	50	56 00	56 00
St. Lambert, Lévis.....	72	56 00	100 00
St. Laurent, Montmorency.....	100	74 00	74 00
St. Léon.....	86	56 00	56 00
St. Lin.....	112	74 00	74 00
St. Louis de Gonzague.....	180	56 00	56 00
St. Martin.....	126	74 00	74 00
Ste. Martine, (garçons).....	128	56 00	56 00
Ste. Martine, (filles).....	120	56 00	56 00
St. Michel Archange.....	75	74 00	74 00
Ste. Monique.....	92	56 00	56 00
St. Narcisse.....	92	74 00	74 00
St. Nicolas, Lévis.....	45	74 00	74 00
St. Pascal.....	133	74 00	74 00
St. Philomène.....	76	74 00	74 00
St. Philippe.....	62	74 00	74 00
St. Pierre les Becquets.....	62	56 00	56 00
St. Placide.....	58	74 00	74 00
St. Roch de l'Achigan.....	100	74 00	74 00
St. Romuald de Lévis.....	124	74 00	74 00
St. Romuald de Lévis.....	206	74 00	74 00
Ste. Rose.....	89	74 00	74 00
St. Sévère.....	70	74 00	74 00
St. Scholastique.....	92	74 00	74 00
St. Stanislas, Champlain.....	133	74 00	74 00
St. Stanislas, Beauharnais.....	113	56 00	56 00
St. Sulpice.....	96	56 00	56 00
St. Ursule.....	93	56 00	56 00
St. Valentin.....	128	56 00	56 00
St. Vincent de Paul.....	50	56 00	56 00
St. Vincent de Paul, (Couvent).....	137	74 00	74 00
St. Zéphirin.....	60	74 00	74 00
Rawdon, (Couvent).....	24	74 00
Trois-Pistoles.....	60	74 00
St. Michel Archange, (Couvent).....	140	74 00
St. André-Avelin.....	79	74 00
St. Polycarpe.....	74	74 00
Baie du Febvre, (Couvent).....	177	74 00
Berthier, Montmagny.....	100	74 00
Inverness.....	43	74 00
St. Jean Port-Joli, (garçons).....	43	74 00
Total.....			18816 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1866.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Argenteuil	Gore		128	42	224	00	40	00	27	00
"	Township Morin		51	32	120	00	50	00	20	00
"	Mille-Isles No. 1, 2, 3.		31	76	194	00	40	00	27	00
Arthabaska	Chénier		160	05	684	45	26	00	27	00
"	Victoriaville		110	96	361	00	30	00	27	00
"	Arthabaskaville	A doublé le nombre de ses écoles.	68	74	290	00	30	00	27	00
"	St. Christophe		167	26	250	00	30	00	27	00
"	Tingwick		121	54	147	44	30	00	27	00
"	Chester ouest		84	90	330	00	80	00	27	00
"	Blanford		57	42	106	00	40	00	27	00
"	St. Norbert		139	30	208	00	30	00	20	00
"	Warwick	Soutient six écoles	150	46	599	00	160	00	27	00
"	Chester Est.		88	98	280	00	60	00	27	00
Bonaventure	Carleton		108	80	276	00	40	00	27	00
"	Maria	Soutient cinq écoles dont une est modèle.	206	10	344	00	50	00	27	00
"	Hope		98	68	256	00	40	00	27	00
"	Bonaventure, (Diss.)		71	00	100	00	40	00	27	00
"	Cox		126	46	278	00	80	00	27	00
"	New Richmond				185	00	50	00	16	00
"	" (Dissidents)				280	00	40	00	16	00
"	Matapédia		35	04	77	20	50	00	27	00
"	Ristigouche		58	90	108	92	50	00	27	00
"	" Sauvages.		00	00	00	00	00	00	40	00
"	Miguasha						80	00	16	00
"	Nouvelles		84	18	206	20	80	00	16	00
"	Shoolbred	Soutient six écoles.	92	30	218	81	40	00	27	00
Beauce	Aylmer		97	78	136	00	50	00	27	00
"	St. Frédéric	Soutient six écoles.	169	58	284	00	60	00	27	00
"	Lambton	N'a que deux écoles.	99	48	188	00	80	00	20	00
"	Forsyth	N'a qu'une école.	75	54	84	00	40	00	16	00
"	St. Victor	N'a que trois écoles.	130	78	240	00	40	00	20	00
"	St. Ephrem	Soutient cinq écoles.	104	00	404	00	40	00	27	00
"	St. Côme	N'a qu'une école.	62	51	65	00	40	00	16	00
Bellechasse	St. Lazarre	C'est une grande municipalité dont une partie est très-pauvre.	235	48	392	00	40	00	27	00
Bagot	St. André		47	19	124	00	40	00	27	00
"	Acton Vale		138	04	1892	00	40	00	30	00
Brome	Bolton, (Dissidents)		46	34	175	00	40	00	27	00
Champlain	St. Luc		67	80	160	00	80	00	27	00
"	St. Tite	Construit une maison d'école.	107	72	146	00	30	00	27	00
"	St. Narcisse		110	66	180	00	60	00	27	00
"	Mont Carmel		55	62	229	61	80	00	27	00
"	Forgés de Radnor		46	02	60	00	40	00	20	00
Compton	Hereford	Soutient six écoles.	41	38	384	82	60	00	27	00
"	Whitton		57	88	85	00	30	00	27	00
"	Clifton	Soutient cinq écoles.	61	50	230	00	50	00	27	00
"	Winslow-Nord		80	62	256	00	40	00	27	00
"	Newport & Auckland		45	56	226	47	40	00	27	00
"	Wesbury		33	58	143	78	40	00	27	00
"	Winslow-Sud		102	18	208	00	40	00	27	00
Charlevoix	Isles-aux-Coudres	Isolé et soutient quatre écoles	79	14	158	00	40	00	27	00
"	Settrington	N'a qu'une école	61	04	160	00	50	00	16	00
"	St. Fidèle		94	52	204	00	40	00	27	00
"	St. Irénée		112	82	248	00	40	00	16	00
"	St. Agnès		149	48	262	00	40	00	20	00
"	Salles		45	00	40	00	40	00	27	00
"	St. Placide		50	74	100	00	40	00	27	00
"	Petite Rivière		82	30	92	00	80	00	27	00
"	St. Urbain		86	02	140	00	40	00	27	00
Chicoutimi	Harvey		43	40	200	00	36	00	27	00
"	St. Jean		39	34	60	40	40	00	27	00
"	Grande-Baie		147	86	408	00	40	00	27	00
"	Chicoutimi (village)		90	66	288	00	40	00	27	00
"	St. Joseph		69	04	310	00	60	00	27	00
"	Laterrière		92	26	400	00	26	00	27	00
"	Ouïatchouan		45	58	275	00	40	00	27	00
"	Hébertville		109	64	294	00	40	00	27	00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1866.—(Suite).

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
			\$	c.	\$	c.	\$	c.	\$	c.
Châteauguay	St. Malachie, (Diss.)	Sa population est pauvre et très-dispersée.	25	00	160	00	80	00	34	00
Deux-Montagnes	St. Colomban		101	30	283	00	80	00	27	00
Drummond	Wendover et Simpson	Soutient cinq écoles.	65	36	600	00	30	00	27	00
"	Wickam	2	71	04	365	00	30	00	27	00
"	St. Pierre	Soutient douze écoles.	198	40	881	00	40	00	27	00
"	Grantham		85	90	279	00	80	00	27	00
"	St. Germain		177	84	746	00	45	00	27	00
"	St. Bonaventure		105	24	147	16	80	00	27	00
Gaspé	Cap Désespoir, (Dis.)		23	60	166	00	60	00	16	00
"	Percé		146	46	376	00	40	00	27	00
"	Cloridonne	A une maison d'école en construction.	25	20	120	00	40	00	27	00
"	Newport		46	96	172	00	40	00	27	00
"	Grande-Rivière		149	00	400	00	30	00	27	00
"	Pabos	Soutient deux écoles.	42	72	288	00	60	00	27	00
"	Ste. Anne des Monts.		98	24	182	00	74	00	27	00
"	Rivière-au-Renard	Soutient trois écoles	69	46	320	00	40	00	27	00
"	St. Georges, Malbaie.		14	56	70	50	40	00	20	00
"	Mont-Louis		22	62	100	00	32	00	27	00
"	Cap-de-Rosier		39	94	102	00	40	00	27	00
Huntingdon	Huntingdon, (Diss.)	Soutient une école supérieure de filles.	24	12	150	00	40	00	27	00
"	Hemmingford	Soutient cinq écoles	97	08	184	77	40	00	27	00
"	Godmanchester		66	80	66	80	40	00	27	00
Hochelaga	Côteau St. Louis	Sont peu nombreux	30	94	192	00	40	00	16	00
L'Islet	St. Aubert	Construit une maison d'école	149	86	200	00	50	00	27	00
"	St. Cyrille		73	60	128	50	100	00	27	00
Joliette	St. Ambroise, (Diss.)		24	06	100	00	40	00	16	00
"	St. Félix de Valois		29	06	70	00	40	00	16	00
"	Ste. Mélanie	Soutient six écoles	158	60	495	50	40	00	27	00
Kamouraska	Ste. Hélène		143	58	150	00	40	00	27	00
"	Mont Carmel		67	60	94	50	40	00	27	00
"	St. Alexandre	Soutient six écoles	196	14	288	00	80	00	27	00
"	St. Onésime	Soutient quatre écoles.	88	60	88	60	40	00	27	00
Lévis	Village Etchemins	Soutient deux écoles supérieures et construit une maison.	90	66	138	00	40	00	27	00
"	St. Lambert	Soutient six écoles sur un pied supérieur	196	08	264	40	60	00	50	00
Lotbinière	St. Flavien	Soutient cinq écoles	105	88	240	00	40	00	27	00
"	St. Agapit	N'a qu'une école	38	70	84	00	25	00	20	00
Mégantic	Ste. Julie		158	04	513	37	40	00	27	00
"	St. Pierre Broughton		108	14	400	00	40	00	27	00
"	St. Ferdinand, (Diss.)		43	80	96	32	20	00	20	00
Maskinongé	St. Didare		159	62	438	85	40	00	27	00
"	St. Paulin		120	40	200	00	40	00	27	00
Montcalm	Kilkenny		171	84	209	87	100	00	27	00
"	Chertsey		103	90	160	00	60	00	27	00
Montmorency	Ile Laval		26	78	81	00	40	00	20	00
Montmagny	Ile-aux-Grues		68	28	74	24	40	00	20	00
"	Grosse-Ile	Poste tout à fait pauvre	25	00	00	00	40	00	27	00
Missisquoi	Stanbridge, (Diss.)	A cause des difficultés où les place leur position au milieu d'une population d'autre origine	316	00	360	00	40	00	20	00
Nicolet	Ste. Gertrude		160	64	262	34	60	00	27	00
Ottawa	Ripon		64	84	106	00	40	00	27	00
"	Hartwell		32	78	46	00	40	00	27	00
"	Eardly		100	74	477	00	40	00	27	00
Pontiac	Bristol	Soutient sept écoles	228	48	658	43	40	00	27	00
"	Onslow, (Diss.)		29	86	91	75	40	00	27	00
"	Clarendon	Soutient huit écoles	263	40	300	00	40	00	27	00
Portneuf	Cap-Rouge		67	50	80	00	50	00	27	00
Québec	Stoneham		44	50	74	40	30	00	16	00
"	" (Dissidents)		33	38	80	00	50	00	16	00
"	St. Dunstan		18	48	30	00	40	00	20	00
Richelieu	St. Ours, (paroisse)	Pour aider à payer des frais de cour considérable.	162	78	779	00	40	00	37	00
Rimouski	Métis		57	08	142	00	40	00	27	00
"	St. Fabien		137	46	253	24	40	00	27	00
"	McNider		139	62	200	00	40	00	27	00
"	St. Mathieu de Rioux		84	10	121	00	32	00	27	00
"	Ste. Félicité		128	44	196	00	60	00	27	00
Richmond	Cleveland, (Diss.)		34	48	46	00	40	00	16	00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1866.—(Suite)

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs particuliers de subvention pour certaines municipalités.	Montant de la subvention ordinaire.		Montant de la cotisation prélevée.		Montant de la subvention supplémentaire demandée.		Subvention supplémentaire accordée.	
Saguenay	Escoumins		116	34	96	00	40	00	27	00
"	Tadoussac		51	78	28	00	40	00	27	00
"	Bergeronnes		40	00	80	00	60	00	27	00
"	Saguenay		22	60	52	00	40	00	27	00
Shefford	Granby, (vil.) (Diss.)		46	78	62	97	40	00	27	00
"	Granby		132	68	418	00	40	00	27	00
"	St. Valérien		107	40	305	81	40	00	27	00
"	Ely Sud		84	88	650	00	40	00	27	00
St. Maurice	Shawinigan		114	18	268	00	80	00	27	00
"	St. Sévère		105	82	138	40	80	00	27	00
Stanstead	Barford		79	15	300	00	50	00	27	00
"	Hatley		28	86	130	00	40	00	27	00
Témiscouata	St. Modeste		70	10	120	00	40	00	27	00
"	St. Antonin		100	72	100	00	50	00	27	00
"	St. Epiphane		125	04	128	00	40	00	27	00
Terrebonne	Abercrombie		55	96	64	00	30	00	27	00
Wolfe	Ham Nord		68	96	192	00	40	00	27	00
"	St. Camille		54	94	99	00	40	00	27	00
"	Weedon, (Diss.)		9	88	40	00	30	00	16	00
"	Wotton	Soutient huit écoles	173	32	376	96	50	00	27	00
"	Stratford		46	70	115	00	40	00	27	00
"	Weedon		81	58	800	00	40	00	27	00
Yamaska	Ste. Brigitte		60	52	80	00	40	00	27	00
									3947 00	

ANNONCES.

SOUS PRESSE :

A l'Imprimerie de G.-E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain ; le Voyage de 1603 ; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec fac-simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la rarissime Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son vray méridien (les deux tirages) ; le Quatrième Voyage ; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes ; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table ; le Traité de la Marine ; le Catéchisme huron du P. Breuef ; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé ; une Dissertation sur les Cartes de Cham-

plain ; un Dictionnaire topographique du Canada ancien ; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfin, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires ; à Ottawa, Imprimerie de la Reine ; à New-York, chez M. John-Gilmary Shea, 83, Centre Street ; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden ; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{ER} DÉCEMBRE 1866. APRÈS CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLÉ.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

LE CALCUL MENTAL

DE

MR. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
DU PAYS.

Typographie d'EUSÈBE SÉNÉCAL, 6, 8 et 10, Rue St. Vincent, Montréal.